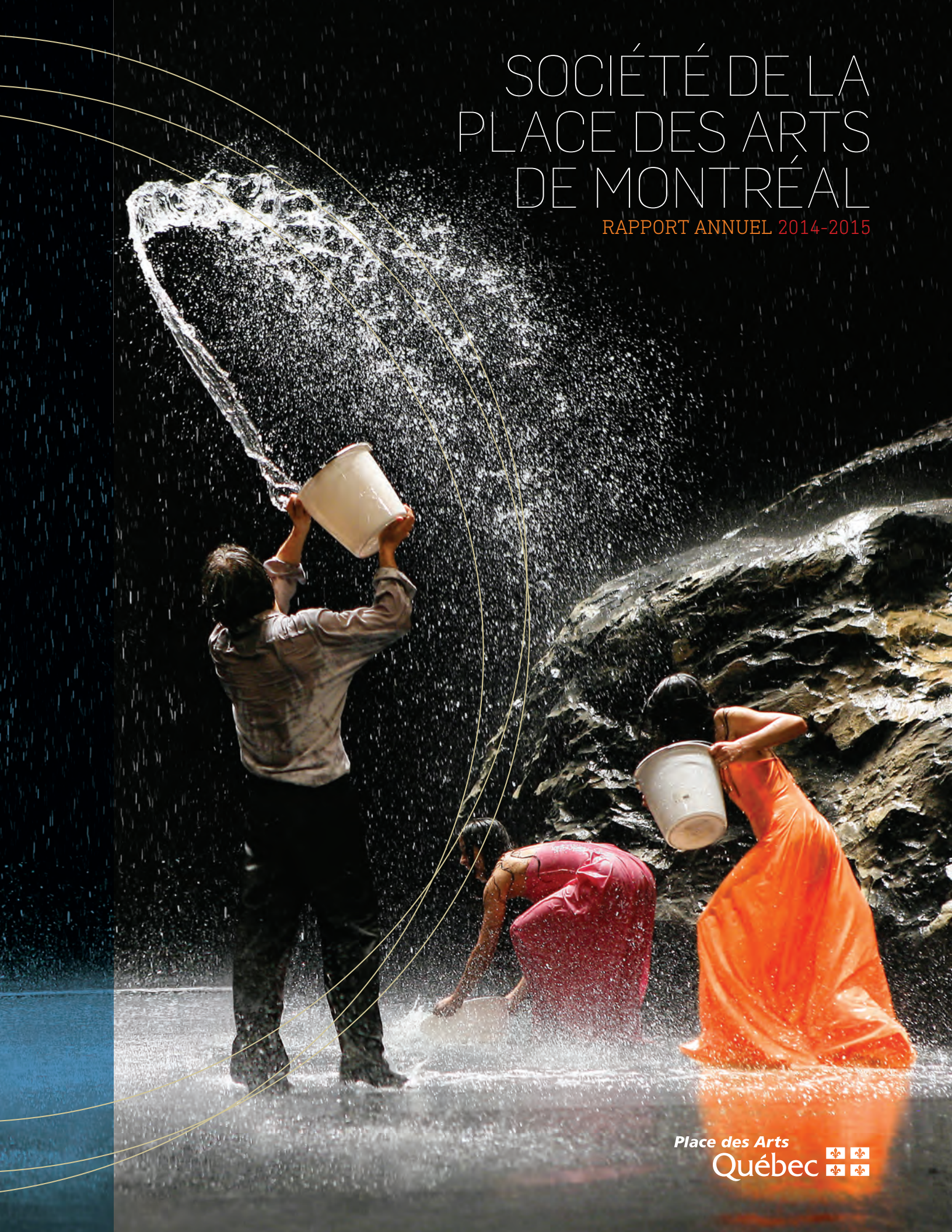


SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

RAPPORT ANNUEL 2014-2015



MISSION La Place des Arts occupe une place primordiale sur la scène québécoise et montréalaise. Elle est non seulement aux premières loges du développement des arts de la scène d'ici et de l'ouverture du Québec à la réalité artistique mondiale, mais elle en est aussi l'un des principaux acteurs. Depuis un demi-siècle, son parcours est éloquent, riche en événements et en découvertes. ■ Organisme public au service de tous les Québécois, la Société est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle programme et gère cinq salles de spectacle à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay, à Joliette. Elle établit la programmation artistique de la Maison symphonique de Montréal pour les organismes autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec. ■ Pour la réalisation de sa mission, la Société accueille, produit ou coproduit des œuvres artistiques du Québec et de l'étranger, organise des activités visant la sensibilisation et l'accroissement du public, offre des services particuliers et des équipements techniques spécialisés aux organismes artistiques et aux producteurs et, enfin, conclut des ententes de diffusion avec divers partenaires. ■ Grâce à une présence active dans le milieu artistique et en faisant preuve d'une grande sensibilité à l'égard des besoins et attentes du public et des producteurs de spectacles, la Place des Arts constitue un véritable carrefour de la vie culturelle montréalaise et québécoise.



02 MESSAGE DU PRÉSIDENT 03 CONSEIL D'ADMINISTRATION 04 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 05 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS 06 BILAN DES ACTIVITÉS 10 STATISTIQUES 12 CALENDRIER DES ACTIVITÉS 20 PROGRAMMES ET SERVICES 24 SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES 26 DÉVELOPPEMENT DURABLE 28 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS 33 RÉSULTATS FINANCIERS 34 ÉTATS FINANCIERS 48 COMPAGNIES RESIDENTES, FESTIVALS, PRODUCTEURS, COMMANDITAIRES ET ANNONCEURS

LETTRE À LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 18 décembre 2015

Madame Hélène David
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi régissant la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2015.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN



La Place des Arts a entamé son deuxième demi-siècle avec une année très fertile. En 2014-2015, la Société a atteint la grande majorité des objectifs prévus à son plan stratégique.

JEAN LAURIN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INVESTIR AVEC UNE VISION D'AVENIR

Avec une programmation riche, éclatée, diversifiée, elle aura notamment atteint la cible en termes de nombre de spectacles et événements, d'artistes en résidence et d'activités d'initiation aux arts; elle a accueilli des grandes vedettes du bout du monde et des talents en émergence du bout de la rue; elle a conclu de nombreux partenariats porteurs d'avenir et joué un rôle structurant dans la communauté. La Place des Arts aura aussi posé des jalons importants en vue de son développement futur.

UN GRAND PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT AU CŒUR DE LA VILLE

L'un des plus importants lieux de rassemblement de la ville, notre immense Esplanade, accuse sévèrement le passage du temps. Elle avait déjà été agrandie et adaptée à l'évolution de la Place des Arts, mais jamais remise à neuf. Or, il fallait s'en préoccuper puisque cette grande dalle est aussi le toit d'une bonne partie de notre complexe. Lancé au printemps, ce grand projet de 34 millions de dollars est ancré dans le respect d'une architecture urbaine ouverte, intégrée au centre-ville et pensée en fonction de tous ses utilisateurs. La restauration nécessaire de notre Esplanade devient l'occasion d'enrichir notre métropole avec une nouvelle place signature qui sera source de fierté.

Nous avons planifié le chantier avec nos partenaires des grands festivals pour permettre la poursuite de ces rendez-vous emblématiques et en lien avec le Musée d'art contemporain de Montréal, dont le projet de rénovation jouxte celui de l'Esplanade. La planification initiale prévoit la fin des travaux de l'Esplanade en 2018. Le résultat sera magnifique; ce sera Montréal à son meilleur, Montréal qui affirme avec force sa vocation de métropole culturelle d'envergure internationale.

UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES USAGERS

La Place des Arts qui s'engage envers l'avenir cherche forcément à étendre l'excellence de son service à la clientèle dans l'univers numérique. Nous avons donc préparé et entamé un investissement important dans le domaine du commerce électronique dans le cadre du Plan culturel numérique du gouvernement québécois, et ce avec nos trois compagnies résidentes que sont l'Opéra de Montréal, les Grands Ballets canadiens de Montréal et Duceppe. Il s'agira d'un système combiné d'achat en ligne et sur place qui pourrait éventuellement être partagé avec d'autres partenaires. Cette billetterie de l'ère numérique permettra de mieux rejoindre et connaître notre clientèle et de mieux répondre à ses besoins. Ce sera un puissant levier puisque cette billetterie commune à la Place des Arts et à ses compagnies résidentes supportera aussi l'élaboration d'initiatives conjointes de développement des publics. C'est dire que dans nos coulisses, un travail inlassable s'accomplit pour maintenir nos infrastructures à niveau, adapter notre organisation et actualiser nos stratégies dans toutes les facettes de nos activités. C'est grâce à ce travail que la Place des Arts appartient au cercle restreint des meilleurs lieux de diffusion des arts de la scène en Amérique du Nord.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION FORTEMENT ENGAGÉ

Le conseil d'administration participe pleinement à ce mouvement perpétuel. Tout au cours de l'année, il a encadré le suivi des orientations du plan stratégique, supervisé une gestion rigoureuse, secondé le président-directeur général selon ses besoins et fourni de précieux conseils à l'équipe de direction.

En 2014-2015, le conseil et ses comités ont tenu une trentaine de réunions. Je tiens, encore cette année, à souligner la remarquable assiduité de ses membres, tous bénévoles, qui représentent un riche éventail d'expertises en culture, en gestion et en finances. Au cours de l'exercice, notre conseil a accueilli un nouvel administrateur, M. Pierre Bernier, et deux membres se sont retirés. Nous remercions chaleureusement, pour ces nombreuses années d'implication, Mme Frédérique Cardinal, qui avait fait son entrée au conseil en 2008, et Mme Rachel Renaud, qui en était membre depuis 2009. Au terme de l'exercice, deux postes étaient vacants au conseil d'administration.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET PARTENARIATS ESSENTIELS

Dans toute cette dynamique, la Place des Arts a aussi vu ses efforts récompensés dans le domaine du développement des affaires. Nous avons augmenté de manière significative le nombre d'événements privés tenus dans nos salles, foyers et salons. Ces rencontres de toutes sortes, collations de grades, réceptions, cocktails, conférences, témoignent d'une complicité croissante entre la Place des Arts et la communauté. Notre quadrilatère, symbole d'art et de culture, devient donc aussi, et de plus en plus, une destination de choix pour un événement de prestige à caractère privé comme, par exemple, les conférences organisées par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La Place des Arts a aussi accueilli de nouveaux locataires. La Banque Nationale du Canada a établi une succursale en nos murs et un nouveau comptoir, le Havre-aux-glaces, fait maintenant les délices des passants et des touristes. Ces relations d'affaires sont importantes. Elles augmentent nos revenus autonomes et permettent à la Place des Arts d'accomplir sa mission culturelle dans un contexte où la concurrence est vive et où les subventions gouvernementales sont limitées. La part des revenus autonomes représente cette année encore près de 90 % du budget de fonctionnement.

La Place des Arts continue de bénéficier de l'appui de sa Fondation, dont l'apport est devenu essentiel à la réalisation d'un volet tout particulier de notre mission, notre programme d'accessibilité aux arts. En 2014-2015, nous avons donné un nouvel élan à notre précieuse Fondation en solidifiant sa structure pour mieux accompagner son développement. Car ses activités sont en plein essor. Si le gala de *La Grande Première des futures étoiles* demeure son principal événement de financement, la *Rentrée nocturne* devient une activité de plus en plus courue qui met en relief l'implication grandissante des jeunes mécènes qui ont à cœur le développement des arts et de la culture.

REMERCIEMENTS

Le succès de la Place des Arts est celui des créateurs, de nos compagnies résidentes, des producteurs et promoteurs, des organisateurs de festivals, du Quartier des spectacles, du Musée d'art contemporain et de tous nos commanditaires et autres partenaires. Notre succès est aussi nourri par ces relations au niveau institutionnel avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, avec Culture Montréal, Tourisme Montréal et des institutions parentes comme le Grand Théâtre de Québec. C'est à travers toutes ces collaborations soutenues que la Place des Arts accomplit sa mission et participe à cette confiance nouvelle qui anime notre métropole.

Notre mérite est de savoir accueillir cette communauté qui fait la métropole culturelle et d'évoluer en symbiose avec elle. À tous ces partenaires, je destine nos sincères remerciements. Et si nous pouvons relayer toute cette énergie créatrice et être cet allié de confiance, c'est parce que l'équipe de la Place des Arts sait conjuguer passion, audace et rigueur. Merci à l'équipe de direction et à tous les employés de la Place des Arts.

Je tiens aussi à remercier de manière particulière le gouvernement du Québec et la ministre de la Culture et des Communications, Mme Hélène David. Nous comprenons que le gouvernement fait face à des défis budgétaires et nous lui sommes reconnaissants de savoir, malgré ce contexte plus difficile, maintenir un appui substantiel à la Place des Arts et à la culture dans son ensemble. Nous saluons cette reconnaissance de l'importance des arts et de la culture comme levier de progrès économique et social.

PRÉSIDENT



JEAN LAURIN
NOMINATION
 MEMBRE : 1^{er} FÉVRIER 2006
 PRÉSIDENT : 29 AVRIL 2009
FIN DU MANDAT
 28 AVRIL 2017 - 3^e MANDAT

Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. dont le siège social est situé à Montréal. Fort engagé dans sa communauté, il est vice-président du conseil d'administration de Montréal International, président de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, président du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, membre du comité exécutif de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal et membre de la Fondation de la Place des Arts. Il est également membre du Cercle des présidents du Québec.

VICE-PRÉSIDENT



MICHEL TOURANGEAU
NOMINATION
 12 JUIN 2002
FIN DU MANDAT
 24 AVRIL 2016 - 3^e MANDAT

Michel Tourangeau est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon où il pratique le droit commercial, corporatif et immobilier. Il est Administrateur de sociétés certifié (ASC) et membre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec (Adm.A.). Très engagé dans la communauté des affaires, il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, président du conseil de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et vice-président du Conseil Régional Desjardins – Est de Montréal et membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal. Il est également administrateur et vice-président du conseil de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et administrateur de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et président du Comité de gouvernance.

MEMBRES

Pierre Bernier est spécialiste de la gestion d'entreprise. Dans le milieu culturel, il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013 où il a occupé les postes de vice-président du conseil et président du comité d'audit. Parmi les postes qu'il a occupés dans le milieu des affaires on note ceux de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, chef de la direction de Celliers Intelligents Inc., vice-président principal de l'Autorité des marchés financiers et vice-président finances et administration de Divertissement Airborne Inc. Diplômé en Commerce de l'Université de Sherbrooke, il détient également un diplôme international en vins et spiritueux, le titre WSET niveau II et est Administrateur de sociétés accrédité IAS.A.

PIERRE BERNIER
NOMINATION
 11 AOÛT 2015
FIN DU MANDAT
 10 AOÛT 2019
 1^{er} MANDAT



MARC BLONDEAU
NOMINATION
 1^{er} MARS 2012
FIN DU MANDAT
 28 FÉVRIER 2017
 1^{er} MANDAT

Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts de Montréal. À ce titre, il prend part activement à la vie culturelle montréalaise et est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Il est membre de diverses organisations internationales dans le domaine des arts et du spectacle. Il fut président du conseil d'administration de l'École nationale de théâtre du Canada. Figure bien connue du domaine des médias et des communications, il a occupé avant de joindre l'équipe de la Place des Arts, plusieurs postes de direction au sein des organisations Télémedia Communications, Groupe TVA et Rogers Media.

Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil de la Fondation du cancer du sein de Montréal et est cofondatrice du programme Sérénité. Elle a participé activement à d'importantes collectes de fonds pour ces organismes.

SYLVIE CHAGNON
NOMINATION
 8 NOVEMBRE 2006
FIN DU MANDAT
 27 OCTOBRE 2019
 3^e MANDAT



ANNIE DEROME
NOMINATION
 25 AVRIL 2012
FIN DU MANDAT
 24 AVRIL 2016
 1^{er} MANDAT

Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive au sein de l'entreprise gsmprjct^o création en plus d'être associée au fonds d'investissement XPND Capital. Précédemment, elle a travaillé au Cirque du Soleil où elle a participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Actuaire de formation, elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron Communications, RBC Dominion Securities et Aon Consulting où elle a acquis une solide expérience en développement des affaires dans un contexte international. Elle est présidente du conseil d'administration de Au Sommet Place Ville Marie, S.E.C. et membre du conseil d'administration de X3 Productions.

Margie Gillis est une danseuse et chorégraphe reconnue mondialement. Directrice artistique de la Fondation de danse Margie Gillis, elle a créé de nombreuses œuvres chorégraphiques et présenté des spectacles en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique. Elle s'est mérité le titre honorifique d'ambassadrice culturelle pour le Canada et le Québec. Pour ses réalisations exceptionnelles comme interprète et chorégraphe, elle a été décorée de l'Ordre du Canada puis a été nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec en plus d'avoir reçu de nombreux prix et bourses.

MARGIE GILLIS
NOMINATION
 1^{er} FÉVRIER 2006
FIN DU MANDAT
 13 AVRIL 2014
 2^e MANDAT



DANIELLE LARAMÉE
NOMINATION
 16 SEPTEMBRE 2009
FIN DU MANDAT
 27 OCTOBRE 2019
 2^e MANDAT

Danielle Laramée est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens pour le Canada au cabinet Ernst & Young où elle œuvre depuis 30 ans. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes. Elle est engagée dans de nombreux organismes de bienfaisance. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM. Madame Laramée est Administratrice de sociétés certifiée.

Louise Sicuro, C.M. est présidente-directrice générale de Culture pour tous, un organisme à but non lucratif voué à faire reconnaître les arts et la culture comme dimensions essentielles du développement individuel et collectif en favorisant la participation des citoyens à la vie culturelle. Elle est la fondatrice et l'âme dirigeante des Journées de la culture depuis leur fondation en 1997. Administratrice de sociétés certifiée, elle est également membre des conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts, du Fonds de recherche du Québec-Société et Culture ainsi que du Centre national des arts à Ottawa. En novembre 2011, elle a été nommée membre de l'Ordre du Canada.

LOUISE SICURO, C.M.
NOMINATION
 12 JUIN 2002
FIN DU MANDAT
 24 AVRIL 2016
 3^e MANDAT



PHOTOS : © MONIC RICHARD POUR MARC BLONDEAU, SYLVIE CHAGNON, MARGIE GILLIS ET ANNIE DEROME © PAUL LABELLE PHOTOGRAPHE INC. POUR PIERRE BERNIER, © MARIE-REINE MATTEIRA POUR LOUISE SICURO

Conseil d'administration

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La Société est assujettie à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*. Conformément à l'article 19 de cette Loi, le conseil d'administration a formé le comité des ressources humaines, le comité de vérification et des finances et le comité de gouvernance et d'éthique.

Le conseil a constitué d'autres comités pour l'étude de questions particulières pour faciliter le bon fonctionnement de la Société, soit le comité exécutif et le comité de planification et développement. Le conseil est composé de onze administrateurs. Trois postes sont vacants dont deux suite au départ de Mesdames Frédérique Cardinal (1^{er} octobre 2014) et Rachel Renaud (21 avril 2015). Au cours de son mandat, Madame Cardinal a siégé au conseil et à divers comités du conseil dont le comité de suivi des grands travaux (2008-2010), le comité de gouvernance et d'éthique (2011-2013), le comité des ressources humaines et le comité exécutif (2010-2014). Au cours de son mandat, Madame Renaud a siégé au sein du conseil et à divers comités dont le comité de vérification et le comité des grands travaux (2009-2010) et le comité exécutif (2010-2011). Tous les autres membres du conseil ont poursuivi leurs mandats cette année.

Renseignements sur le fonctionnement du conseil et de ses comités

Au cours de l'exercice 2014-2015, le conseil d'administration a tenu dix réunions. La présence des membres est assidue à toutes les réunions et ce, bien au-delà du quorum. Un tableau des présences est produit ci-dessous.

Dès le début de l'année, le conseil a migré vers un conseil sans papier. Dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et les administratrices ont également procédé à l'évaluation des modes de fonctionnement du conseil et des comités auxquels ils participent. Pour une septième année consécutive, l'exercice a révélé un taux de satisfaction élevé des membres sur la gouvernance de la Société. Les administrateurs ont profité de l'exercice pour identifier les dossiers prioritaires stratégiques et opérationnels de la Société et discuter de leur rôles et responsabilités, leurs contributions et expertises au sein du conseil. Outre les affaires courantes, les administrateurs et administratrices ont travaillé en étroite collaboration avec la direction générale en apportant leur soutien et leur expertise à travers les comités du conseil dans les dossiers reliés au développement des affaires et à la diversification des revenus autonomes. Plus particulièrement, ils ont révisé les règles du programme visant les Projets de production et de diffusion ainsi que les objectifs et règles du Programme d'accessibilité des arts de la scène. Ils ont apporté un suivi soutenu dans les projets de redéploiement des espaces locatifs ainsi que ceux de la rénovation de l'Esplanade et de la transformation du Musée d'art contemporain. Ils ont approuvé l'acquisition du nouveau système de billetterie pour répondre aux nouveaux besoins d'affaires identifiés par la Place des Arts et les compagnies résidentes. Ils ont participé activement à la démarche de rapprochement avec le Grand Théâtre de Québec en identifiant des activités porteuses dans le but de s'assurer d'une alliance stratégique soutenue entre les deux Sociétés.

Le comité de gouvernance a tenu une réunion. Il a procédé à la révision du formulaire d'évaluation annuelle des activités du conseil. Toutes les recommandations du comité de gouvernance ont été adoptées par le conseil.

Le comité des ressources humaines a tenu deux réunions et étudié les opportunités d'évolution de la structure organisationnelle. Il a approuvé la réduction du nombre de directions de huit à six et le regroupement de la direction de la billetterie à la direction des services à la clientèle et celui de la direction des relations publiques à la direction marketing, communications et contenus numériques.

Le comité de vérification et des finances a tenu trois réunions. Outre la révision semestrielle du budget et l'examen des états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour recommandation et approbation au conseil, il a assuré le suivi de la gestion des risques et le suivi des politiques d'encadrement et présenté un rapport à chaque réunion du conseil d'administration. Il a de plus assuré un suivi régulier des résultats prévisionnels des projets de production et de diffusion et analysé le projet d'optimisation de la trésorerie de la PDA. Il a proposé des modifications de la Politique de capitalisation et d'amortissement de la Société et identifié des projets d'indicateurs de rendement. Toutes les recommandations du comité de vérification ont été adoptées par le conseil.

Le comité exécutif a tenu dix réunions. Impliqué particulièrement dans les dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société, il s'assure du respect de la Politique d'autorisation des contrats et de la procédure d'octroi de ceux-ci par la Société. Les dossiers qui ont retenu l'attention du comité sont ceux liés à l'octroi de contrats pour d'importants travaux de rénovation, le contrôle de leurs coûts et le respect des échéanciers du projet de rénovation de l'Esplanade. De plus, le comité évalue et approuve les paramètres de location dans la conclusion de nouveaux baux commerciaux et administratifs. Le comité a examiné également des opportunités de disposition partielle d'actifs à Lanaudière. Toutes les recommandations du comité exécutif ont été adoptées par le conseil.

Le comité de planification et de développement a tenu quatre réunions. Les membres ont effectué l'analyse du rapport annuel de la Société ainsi qu'une analyse exhaustive du Programme d'accessibilité aux arts de la scène et proposé au conseil la refonte de la politique à cet effet. Toutes les recommandations du comité de planification et de développement ont été adoptées par le conseil.

Le président du conseil de la Société est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil, outre les séances du conseil, participent aux travaux d'un ou deux comités de façon soutenue. Au total, incluant les réunions du conseil et des divers comités, les membres ont siégé à trente reprises au cours de la dernière année. Ils ne reçoivent aucune rémunération et agissent tous bénévolement. Quant à la rémunération du président-directeur général, elle est établie par décret.

Enfin, quatre membres du conseil de la Place des Arts siègent au conseil de la Fondation de la Place des Arts.

RELEVÉ DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION 10 RÉUNIONS	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE 1 RÉUNION	COMITÉ DE VÉRIFICATION 3 RÉUNIONS	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2 RÉUNIONS	COMITÉ EXÉCUTIF 10 RÉUNIONS**	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT 4 RÉUNIONS
MARC BLONDEAU	10		2	2	9	2
FRÉDÉRIQUE CARDINAL	1			1	1	
SYLVIE CHAGNON	8	1			1	
ANNIE DEROME	9		2		7	4
MARGIE GILLIS	4					3
DANIELLE LARAMÉE	9		3		2*	
JEAN LAURIN	10			2	10	2
RACHEL H. RENAUD						
LOUISE SICURO	7		2			4
TOURANGEAU MICHEL	9	1	1*	2	10	

* Membre ad hoc. ** Une réunion extraordinaire du comité exécutif à laquelle étaient conviés tous les administrateurs a eu lieu le 5 décembre 2014.

LES COMITÉS DU CONSEIL

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE

MICHEL TOURANGEAU

Président

SYLVIE CHAGNON**RACHEL H. RENAUD**

(démissionnaire en date du 21 avril 2015).

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION ET
DES FINANCES**DANIÈLE LARAMÉE**

Présidente

ANNIE DEROME**LOUISE SICURO**LE COMITÉ EXÉCUTIF ET LE COMITÉ
DES RESSOURCES HUMAINES**JEAN LAURIN**

Président

MICHEL TOURANGEAU**FRÉDÉRIQUE CARDINAL**(démissionnaire en date du 1^{er} octobre 2014)**ANNIE DEROME**

(nommée le 24 novembre 2014)

MARC BLONDEAULE COMITÉ DE PLANIFICATION
ET DE DÉVELOPPEMENT**LOUISE SICURO**

Présidente

MARGIE GILLIS**ANNIE DEROME****MARC BLONDEAU**

MEMBRES DE LA DIRECTION

MARC BLONDEAU

Président-directeur général

CLOTHILDE CARDINAL

Directrice de la programmation

CHRISTIAN RUELDirecteur des finances et
de l'administration**GENEVIÈVE PICHET**Directrice des affaires corporatives et
secrétaire générale
(jusqu'au 21 août 2015)**DENISE MELILLO**Directrice des relations publiques
(jusqu'au 19 juin 2015)**ESTHER CARRIER**Directrice des services à
la clientèle et de la billetterie**ISABELLE MARIER**

Directrice de la gestion des immeubles

GENEVIÈVE ROSSIERDirectrice des communications,
du marketing et des contenus numériques
(depuis le 7 avril 2015)**SAMUEL RIGAUX**Directeur du marketing,
des communications et
du développement par intérim
(15 septembre 2014 au 7 avril 2015)

DE GAUCHE À DROITE : GENEVIÈVE PICHET, DENISE MELILLO, ISABELLE MARIER, CLOTHILDE CARDINAL, ESTHER CARRIER, MARC BLONDEAU, GENEVIÈVE ROSSIER ET CHRISTIAN RUEL. PHOTO : © CAROLINE BERGERON





L'année 2014-2015 aura été pour la Place des Arts une année de grands rendez-vous, témoignage éloquent du formidable talent de nos créateurs, de l'attraction de Montréal comme grande métropole culturelle et des liens toujours plus étroits entre la Place des Arts et la communauté dans toute sa diversité.

MARC BLONDEAU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ANNÉE DES GRANDS RENDEZ-VOUS

Le grand rassemblement du mouvement citoyen *jevoismtl*, organisé par la Chambre de commerce et soutenu par la Ville de Montréal, aura provoqué l'un des moments les plus marquants de la saison : celui d'une communauté qui s'investit dans sa ville. À cette occasion, toutes les salles et tous les foyers de la Place des Arts sont devenus une seule grande scène vouée à la relance de Montréal. L'événement en disait long sur l'essence de la Place des Arts : sa capacité d'incarner l'audace, l'agilité et la créativité. D'ailleurs, la Place des Arts n'était pas que l'hôte de *jevoismtl* : notre organisation y présentait en primeur le projet de réaménagement de son Esplanade, un projet majeur qui s'étend sur trois ans et qui fera de ce grand parvis une place plus belle, plus ouverte et plus accessible que jamais.

Cette disposition de la Place des Arts à s'investir dans de grands rendez-vous structurants illustre sa proximité avec la communauté et vient enrichir sa mission principale de faire rayonner les arts de la scène. Qu'il s'agisse de spectacles à grand déploiement sur la scène de l'imposante Salle Wilfrid-Pelletier, de spectacles intimistes comme celui de Keith Kouna à la Cinquième Salle, ou même de tournage de scènes de films prestigieux comme le très attendu *Story of Your Life* de Denis Villeneuve, la Place des Arts aura été, en 2014-2015, de toutes les ambiances. La fructueuse collaboration avec les compagnies résidentes et les partenaires du milieu nous a permis d'accueillir une extraordinaire variété de spectacles, du sublime *Paquita* du Ballet de l'Opéra national de Paris à la célèbre troupe de danse de Pina Bausch, en passant par l'unique Chloé Sainte-Marie.

Partenaire-clé des grands festivals, notre Esplanade, un peu restreinte par les travaux, aura vu défiler de vastes auditoires et plaisanciers aux FrancoFolies, au Festival de jazz et à Juste pour rire. En outre, la Place des Arts s'est à nouveau imposée au carrefour de la communauté artistique et télévisuelle : aux galas des Gémeaux et de l'ADISQ s'est ajouté pour la première fois cette année celui des prix Artis. Ces grandes fêtes télédiffusées font exploser les auditoires et nous procurent une forte visibilité, mais la Place des Arts a d'autres raisons de se réjouir. Nous sommes particulièrement fiers, cette année, d'avoir enrichi et élargi l'impact de notre programme d'initiation aux arts de la scène grâce à une multitude d'activités à prix modique destinées aux familles, aux jeunes et à ceux qui ont ainsi fréquenté la Place des Arts. C'est l'ensemble de ces événements, petits, moyens et grands, payants ou gratuits, qui tissent la communauté, forgent l'appartenance et réunissent les citoyens et les artistes dans la fréquentation du rêve.

DE SOLIDES RÉSULTATS DANS UN MARCHÉ FORTEMENT CONCURRENTIEL

Cette effervescence aura permis à la Place des Arts de connaître une année remarquable avec des résultats à la hauteur des attentes.

Dans un environnement toujours plus concurrentiel, dans un contexte économique incertain, dans un domaine où la tendance du marché est à la baisse, le plus grand complexe de diffusion des arts de la scène au Canada a fait belle figure. En 2014-2015, la Place des Arts a maintenu son affluence, accueillant quelque 830 000 spectateurs ; son niveau d'activité est resté stable, lui aussi, avec 1 012 spectacles et événements. La catégorie Musique populaire, chanson et variétés reste la plus importante, représentant 30 % des entrées et 37 % des spectacles. La danse est aussi un créneau fort. La Place des Arts est le premier diffuseur en danse au Québec : 138 000 personnes sont venues voir des spectacles de danse à la Place des Arts en 2014-2015. Encore cette année, nos compagnies résidentes ont fortement contribué aux activités de la Place des Arts, programmant 23 % des spectacles et attirant 27 % de notre public. L'étroite collaboration entre la Place des Arts et ses compagnies résidentes s'est d'ailleurs concrétisée par la tenue régulière de forums de programmation et de marketing qui visent à maximiser l'impact des stratégies de chacun.

Notons par ailleurs que le taux moyen d'assistance dans les salles de la Place des Arts, à 77 %, demeure supérieur à celui que rapporte l'Observatoire de la culture et des communications pour l'ensemble du Québec à 74 %. Autre résultat marquant à signaler, les producteurs de spectacles sondés en avril 2015 ont octroyé à la Place des Arts la note d'appréciation globale de 84,4 %, qui reflète leur satisfaction à l'égard de la billetterie, des services scéniques, de la programmation et du marketing.

Ces résultats ont été atteints malgré des travaux de rénovation importants qui ont entraîné 147 jours de fermeture dans nos trois principales salles. Ces rénovations, qui s'inscrivaient dans notre programme d'entretien à long terme, visaient les scènes, arrière-scènes et équipements de la Salle Wilfrid-Pelletier, du Théâtre Maisonneuve et du Théâtre Jean-Duceppe.

UNE PROGRAMMATION HAUTE EN COULEUR

Plusieurs événements de cette saison 2014-2015 sont dignes de mention et témoignent de l'énergie combinée des compagnies résidentes, des producteurs, des partenaires et du leadership de notre équipe de programmation, qui a d'ailleurs été renouvelé par l'arrivée de Mme Clothilde Cardinal à titre de directrice à l'été 2014.

La Salle Wilfrid-Pelletier aura notamment accueilli : le retour triomphal de la comédie musicale *The Lion King* ; des productions enlevantes de l'Opéra de Montréal, dont *Nabucco* et le populaire *Barbier de Séville* ; l'envoûtant Jason Mraz avec son spectacle *Yes!* ; le *Show du Refuge* avec Dan Bigras en tête ; Steve Hackett venu faire revivre le légendaire groupe Genesis ; et la comédie musicale de Broadway *The Book of Mormon*. Toujours dans notre plus grande salle, les Grands Ballets canadiens ont notamment réédité l'incontournable *Casse-Noisette* et offert au public montréalais le Eifman Ballet Théâtre de Saint-Petersbourg. En chanson, Michael Bolton et Lara Fabian ont présenté leur spectacle solo, tandis que le monumental Al Pacino est venu charmer la foule avec un spectacle mariant confidences et performances. Nous applaudissons aussi l'arrivée des ciné-concerts, qui permettent des relectures d'œuvres cinématographiques mythiques, comme *Gladiator*, ce film oscarisé de Ridley Scott.

Au Théâtre Maisonneuve, notre partenaire Danse Danse a présenté *Soif* de la troupe O Vertigo, dont c'était le 30^e anniversaire, et la magnifique Ballet BC ; Florence K est venue présenter les pièces de son album *I'm Leaving You* ; Adam Cohen a marché dans les traces de son illustre père avec *We Go Home*. Dans le domaine de l'humour, Véronique Cloutier et Louis Morissette ont fait salle comble huit fois avec leur spectacle tout en autodérision *Les Morissette* ; dans cette catégorie, Louis-José Houde (*Les heures verticales*), Philippe Laprise (*Plus sexy que jamais*) et Daniel Lemire (*100 % Lemire*) se aussi sont succédé. Les Grands Ballets ont offert *Léonce et Léna*, inspiré d'une comédie de Georg Büchner, et le film *Mommy* de Xavier Dolan a été présenté en grande première.



Au Théâtre Jean-Duceppe, la compagnie Duceppe a lancé sa saison avec *Peter et Alice*, une adaptation applaudie d'un texte de John Logan sur le thème de la rançon de la gloire. Ont notamment suivi *Un repas à la campagne* de Jean-Marc Dalpé, avec une riche distribution dont Michel Dumont, Nicole Leblanc et Gilles Renaud, et une œuvre culte d'Edward Albee, *Qui a peur de Virginia Woolf?*, avec Maude Guérin et Normand D'Amour en têtes d'affiche.

À la Cinquième Salle, lieu dédié à la création, à l'audace et à l'expérimentation, les spectacles ont été de tous ordres. Katee Julien a chanté Piaf. Christian Lapointe y était avec l'audacieux *Dans la république du bonheur*. Même François Morency s'y est installé le temps de nous raconter l'envers de la médaille du métier d'humoriste, recensé dans son livre *Dure soirée*.

La Place des Arts assume par ailleurs la programmation de la Maison symphonique pendant environ le tiers de l'année, soit 125 jours. Nous sommes très heureux d'offrir à notre public ce lieu tout en beauté et en raffinement et de permettre à d'autres ensembles classiques et d'autres types d'artistes de s'y produire. En 2014-2015, la Place des Arts a ainsi renouvelé sa collaboration avec l'Orchestre métropolitain, ce qui a donné des spectacles remarquables : *Au pays romantique de Mahler*, *Vienne en deux temps* et *Évasions scandinaves*. L'ensemble I Musici de Montréal a présenté un *Requiem réachevé*. Les Violons du Roy ont proposé le majestueux *Messie* de Haendel. Rufus et Martha Wainwright ont donné un concert de Noël en famille. Pierre Lapointe a présenté son touchant spectacle *Paris tristesse*. Les finales du Concours musical international de Montréal s'y sont également tenues.

La Place des Arts est propriétaire d'un autre lieu de spectacle, soit le magnifique Amphithéâtre Fernand-Lindsay, situé dans un cadre enchanteur à Joliette. C'est la résidence du plus grand festival de musique classique au Canada, le Festival international de Lanaudière. La 38^e édition de cet événement a notamment été marquée par les retrouvailles en plein air du maestro Kent Nagano et du pianiste virtuose Alain Lefèvre, un spectacle qui affichait complet six semaines à l'avance. *La Messe N° 3* de Bruckner et la *Missa solemnis* de Beethoven ont aussi fait des soirées inoubliables.

UNE MISSION UNIQUE D'INITIATION AUX ARTS

Cette année, la Place des Arts se réjouit de l'élargissement des auditoires de son programme d'accessibilité et d'initiation aux arts. Parmi les emblèmes de cette mission se trouvent les incontournables *Journées de la culture*, la *Nuit blanche* et la série *Place des Arts Junior* qui présente depuis plusieurs années, à l'intention d'un public familial, une multitude d'activités d'initiation à la musique, de performances, d'événements gratuits ou à prix modique tels des contes et des pièces de théâtre ou des spectacles de marionnettes. Le populaire groupe Les Petites Tounes, l'animation enjouée de Gaspard et Dahlia ou l'effrayant *Pierre et le Loup* étaient notamment au programme. En 2014-2015, cette série a comporté 28 représentations qui ont attiré 9 276 personnes, une forte hausse d'affluence de 43 %. Ce volet de notre mission est rendu possible grâce au soutien de la Fondation de la Place des Arts et de son réseau de mécènes. Pour cet appui essentiel, nous réitérons nos remerciements chaleureux à la Fondation de la Place des Arts et à son équipe en soulignant la venue d'une nouvelle directrice générale, Mme Frédérique Cardinal.

Un bon nombre des activités d'initiation aux arts de la scène se déroulent dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, une agora de médiation culturelle qui inclut une salle d'exposition et une spectaculaire mosaïque animée qui longe l'Espace culturel. Emblème de notre esprit d'innovation, ces 35 écrans continuent de mettre au défi les jeunes créateurs issus de l'univers numérique qui expriment leur talent grâce, entre autres, à nos partenariats avec l'UQAM et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Accueillant à tout moment des micro-spectacles devant des publics impromptus, ou des événements spéciaux, comme celui marquant le lancement du livre du blogueur saoudien toujours emprisonné Raïf Badawi, l'Espace possède le don de se transformer en plancher de danse, en mini-scène de théâtre et en lieu de discussion, selon les besoins du moment.

En 2014-2015, un virage s'est opéré à la programmation. Nous avons misé sur des activités de plus grand impact et le résultat a été concluant. Environ 100 000 personnes ont participé aux activités dans l'Espace culturel, dont plus de 73 000 qui sont entrées dans la salle d'exposition. Nombreux sont ceux qui se souviennent de la remarquable exposition

Des danseurs parmi nous du photographe Jordan Matter. En 2014-2015, notre grand Espace culturel n'a jamais cessé de s'adapter à la relève, à ceux qui ont des histoires essentielles à raconter par la parole ou par le geste, à ceux qui savourent lors de leur passage chez nous un instant de bonheur ou de découverte.

UN DIFFUSEUR ACTIF ET UN PARTENAIRE DES CRÉATEURS

Les quelque 1 000 événements à la Place des Arts sont rendus possibles grâce aux artistes, aux partenaires, aux producteurs et aux promoteurs de spectacles de tous les horizons. Dans certains cas, la Place des Arts contribue plus directement à la production artistique en se faisant coproducteur, diffuseur ou codiffuseur. À ces occasions, la Place des Arts augmente son risque et son engagement, qui reflètent ses choix et ses points de vue de programmation selon des critères de mérite artistique. En 2014-2015, la Place des Arts a ainsi été à l'origine du retour à Montréal des Tiger Lillies qui ont accompagné le Republic Theater de Copenhague à la Cinquième Salle pour une adaptation déjantée de *Hamlet* dans laquelle la tragédie se mêlait à la chanson et au cirque. L'implication directe de la Place des Arts a aussi permis de ramener à Montréal la troupe cubaine Litz Alfonso Danza Cuba et son flamenco enflammé, ou encore les incroyables Kodo – Les Tambours du Japon, à la Salle Wilfrid-Pelletier. Nous avons aussi renouvelé avec un grand ami du Québec, le metteur en scène suisse-italien Finzi Pasca. Ce maître des univers oniriques a conçu *Bianco su Bianco*, un spectacle de cirque magique à la Cinquième Salle. Mentionnons également cette association Danse Danse / Place des Arts qui a permis d'offrir au public montréalais plusieurs spectacles de danse contemporaine, dont *Ravages* de la compagnie québécoise Alan Lake Factori(e).

Ces partenariats passent souvent par notre programme de résidence, qui a permis en 2014-2015 à une douzaine de compagnies artistiques de travailler en nos murs, dont Cas Public, Tounkara-Lavoie Trio et la Compagnie Mobile Home. Cela représente 166 jours de résidence en salles de répétition ou à la Cinquième Salle qui mèneront à des spectacles présentés sur nos scènes. C'est largement supérieur à l'objectif de 50 jours de résidence par année prévu à notre plan stratégique.

1- MIKA - FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL - PHOTO: © DENIS ALIX
2- JEVOIS/MTL - CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, PHOTO: © PHOTOGRAPHIE CARTIER
3- LE PIANO VIVANT / JOURNÉES DE LA CULTURE - OPÉRA DE MONTRÉAL, LE GROUPE PHOTO ET PLACE DES ARTS, PHOTO: © PLACE DES ARTS



Cet engagement envers les créateurs se prolonge dans un appui à la relève dans le créneau particulier de la chanson francophone. À ce titre, notre collaboration avec la SACEF, qui en était à sa 21^e année, a permis de rééditer des événements phares de la chanson. Le concours *Ma première Place des Arts* a donné lieu à 19 spectacles, devant près de 2 000 spectateurs, tandis que les *Week-ends de la chanson Québécois* ont attiré plus de 9 066 spectateurs, une progression de 12%, lors de 120 spectacles. Ces activités ont été principalement présentées dans la Salle Claude-Léveillée, notre ancien Studio-Théâtre qui a ainsi été renommé en hommage à un grand de la chanson d'ici pour affirmer la vocation de cette salle intimiste.

FESTIVALS : UNE GRANDE ANNÉE MALGRÉ LES TRAVAUX

En 2014-2015, les festivals, petits et grands, présentés à la Place des Arts et sur son quadrilatère ont rejoint des auditoriums vastes et très diversifiés, malgré que l'Esplanade ait été partiellement en chantier. La collaboration active de la Place des Arts avec le Partenariat du Quartier des spectacles tout au long de l'année, qu'il s'agisse de programmation, de marketing ou de services scéniques, ouvre la voie à la tenue de ces festivals emblématiques pendant la saison estivale.

La 27^e édition des FrancoFolies a été ouverte par une enfant chérie de ce festival, Isabelle Boulay, et son superbe *Merci Serge Reggiani*, qui a été primé spectacle de l'année/interprète au *Gala de l'ADISQ*. Le spectacle rétrospectif *Piaf à 100 ans*, avec une distribution éclatée dont Daniel Lavoie, Sylvie Moreau et Marie-Thérèse Fortin, a connu un vif succès au Théâtre Maisonneuve. Le festival aura aussi présenté les spectacles courus de la famille Chéhid et de Pascale Picard, qui se produisait en français pour l'une des premières fois. Parmi les événements surprises de cette édition, le spectacle *Légendes d'un peuple* livré par le chanteur Alexandre Belliard a rempli le Théâtre Maisonneuve.

Le Festival international de jazz de Montréal se sera révélé plus cosmopolite que jamais avec des participants des cinq continents. Parmi les innombrables hauts faits de cette 36^e édition, le spectacle d'ouverture à la Salle Wilfrid-Pelletier, lors duquel le célèbre James Cotton s'est vu remettre le Prix B.B. King, restera dans les annales. Mentionnons Erykah Badu, qui a elle aussi survolté la Salle



Wilfrid-Pelletier, imitée en cela par le célèbre Mika. Mentionnons également ce grand moment que fut le retour des légendaires Huey Lewis and the News, ou la révélation de *La Voix*, Mathieu Holubowski, qui a épaté le public de la Cinquième Salle.

Le 33^e Festival Juste pour rire a quant à lui battu des records de vente de billets. Les huit galas et les autres spectacles en salle, dont ceux de Jean-Marc Parent et de Stéphane Rousseau, ont fait recette. Le pendant anglophone *Just for Laughs* a lui brillé comme jamais avec une brochette de grands noms tels Dave Chappelle (pour 10 spectacles!), Neil Patrick Harris, Jane Lynch et Sir Patrick Stewart.

La Place des Arts est un lieu exceptionnel d'une grande polyvalence. Cette souplesse de la Place des Arts est mise en valeur dans cette fructueuse association avec l'OSM qui représente *La Virée classique*, qui en était à 4^e édition. Sous la direction artistique de Kent Nagano, au début août, une rafale de 30 mini-concerts à prix modique et de nombreuses activités gratuites ont ainsi permis à un large public de s'initier à la musique classique et aux grandes œuvres.

Nous tenons aussi à souligner, en 2014-2015, l'apport d'une série de festivals très diversifiés qui ont enrichi, encore une fois cette année, notre programmation par leur présence audacieuse. Ainsi, nous applaudissons le Festival international de la littérature, le Festival du nouveau cinéma de Montréal, le Festival du monde arabe, le Festival de musique de chambre de Montréal, le Festival Bach de Montréal, le Festival international du film sur l'art, le Festival Vue sur la relève, le Festival TransAmériques, Montréal en lumière et le Festival international des films du monde. Nous félicitons les organisateurs du Festival Mutek, qui ont attiré pour la première fois en salle à la Place des Arts un public jeune et branché sur la musique électronique.



LA NOUVELLE ESPLANADE : UN CHANTIER SAVAMMENT PRÉPARÉ

C'est notamment en pensant à tous ces festivals que la Place des Arts avait à cœur ce grand projet de réaménagement de son Esplanade. En 2014-2015, l'Esplanade a d'ailleurs été occupée pendant 122 jours, soit un jour sur trois, ce qui en fait un important lieu de rassemblement de Montréal. Bien que cette Esplanade, qui était à l'origine le parvis de la Salle Wilfrid-Pelletier, ait subi des modifications au cours des 50 dernières années, elle n'a jamais fait l'objet d'un projet de réaménagement aussi vaste que celui-ci. Nous avons annoncé en mars un investissement majeur de 34 millions de dollars pour la rénover, la redessiner, la verdier et l'aplanir. Le projet est une conception de la firme montréalaise d'architectes Provencher Roy, maintes fois primée pour ses aménagements urbains au Canada et à l'étranger. Soulignons que ces travaux sont financés par le Plan québécois des infrastructures à même les enveloppes dédiées au maintien d'actifs de la Place des Arts.

Les travaux, entrepris dès le printemps, ont été planifiés pour être réalisés en trois phases. Le calendrier a été élaboré en consultation avec les grands festivals, qui sont des partenaires importants pour nous, et à qui nous avons voulu permettre d'utiliser l'Esplanade chaque saison durant les travaux.

Nous tenons à remercier l'organisme MU, qui a guidé des enfants du quartier dans un projet visant à enjoliver les palissades du chantier donnant sur l'Esplanade. L'artiste Carlito Dalceggio a aussi été invité à peindre une murale sur la cloison temporaire donnant sur la rue Saint-Urbain. Cette idée de rendre attrayantes les balises qui délimitent les chantiers avait d'ailleurs été présentée par l'organisme MU à l'événement citoyen *jevoismtl* et la Place des Arts a été heureuse de saisir la balle au bond.

1- JASON MRAZ. PHOTO: ©BKEENEPHOTOGRAPHY.COM
 2- PARADOXE MÉLODIE - DANSE DANSE. INTERPRÉTÉS: KARINA CHAMPOUX, BRICE NOESER. PHOTO: © LUC SENEÇAL
 3- HAMLEY - THE TIGER LILLIES. PHOTO: © MIKLÓS SZABO
 4- PHOTO: © PROVENCHER ROY ARCHITECTES
 5- CHLOÉ SAINT-MARIE. PHOTO: © PIERRE DURY
 6- DES DANSEURS PARMI NOUS. PHOTO: © JORDAN MATTER



5



6

UNE ORGANISATION EN ÉVOLUTION

Dans un souci de gestion responsable et à la faveur de départs à la retraite, la Place des Arts a fait passer de huit à six le nombre de ses directeurs en 2014-2015. La directrice des relations publiques, Mme Denise Melillo, en poste pendant plusieurs années à la Place des Arts a tiré sa révérence au printemps. D'autre part, la Secrétaire générale et directrice des affaires corporatives, Mme Geneviève Pichet, a quitté la Place des Arts pour se joindre à la haute direction de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, une autre société d'État du portefeuille ministériel de la Culture et des Communications. Je saisis l'occasion pour leur offrir mes plus sincères remerciements.

Ces changements nous ont permis, dans un premier temps, d'élargir les responsabilités de Mme Esther Carrier, jusqu'alors directrice de la billetterie, pour englober désormais les services à la clientèle avec l'objectif de mieux faire évoluer l'expérience client, ce qui est une priorité constante dans notre organisation. Nous avons aussi réuni sous une même direction les fonctions de communications, de marketing et de contenus numériques que nous avons confiées à une nouvelle directrice, Mme Geneviève Rossier. Ces gestes illustrent notre volonté d'appartenir à cette ère numérique, de saisir la valeur ajoutée que ces technologies, bien utilisées, peuvent apporter à l'élargissement et au rajeunissement des auditoires. Dans ce mouvement, nous avons d'ailleurs formé à l'interne une équipe dédiée à augmenter le rayonnement numérique de la Place des Arts qui a amorcé le virage vers un positionnement plus riche et dynamique sur notre site Web, les réseaux sociaux et en mobilité. Les deux tiers des ventes de billets sont maintenant faites à partir du site Web, la proportion d'accès à notre site Web par appareils mobiles est passée de 5 % à 45 %, et nos réseaux sociaux ont connu une augmentation de 28 % d'appréciation en cours d'année.

Cette actualisation de nos méthodes vient aussi nourrir notre partenariat avec nos compagnies résidentes, avec qui nous avons aussi finalisé le projet d'un nouveau service conjoint de billetterie qui sera lancé en 2015-2016. Félicitations à l'équipe de la billetterie, qui a ficelé un projet complexe. Il mettra à profit toutes les possibilités des technologies numériques en renforçant notamment notre capacité à communiquer avec nos clients et à répondre à leurs attentes.

Au cours de l'exercice, nous avons fait de la mobilisation des employés une priorité. Après les avoir consultés, nous avons instauré un outil de communication moderne et adapté à leurs besoins d'en savoir plus sur les enjeux et défis de la Place des Arts. Cet intranet, nommé Cyclo, a été très bien accueilli. Nous avons aussi jeté les bases d'un programme de reconnaissance et de mobilisation à la fine pointe des meilleures pratiques du marché et auquel les syndicats adhèrent. Nous tenons à ce que chaque employé, même si la nature de notre organisation implique des horaires atypiques, se sente pleinement partie prenante de la réussite de la Place des Arts. À ce propos, nous sommes heureux d'annoncer le renouvellement de deux conventions collectives pendant l'exercice financier, soit celles des employés de l'accueil et des bars.

GESTION RIGOUREUSE ET BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Cette année d'une grande vitalité aura vu la Place des Arts maintenir une gestion rigoureuse. La Société a enregistré un excédent de 417 819 dollars, moindre que celui prévu au budget de 775 851 dollars. Les variations de plusieurs catégories budgétaires expliquent cet écart, en particulier la radiation exceptionnelle d'actifs à nos installations de Lanaudière.

Le contexte d'affaires de la Société demeure exigeant et la nécessité d'augmenter ses revenus autonomes tout autant. Dans cet esprit, nous avons augmenté les revenus de nos stationnements, haussé le nombre d'événements privés dans nos salles, en plus d'accueillir de nouveaux locataires dans nos espaces commerciaux. Mentionnons par ailleurs la conclusion d'un bail d'exploitation d'une partie du parc d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Ces ententes démontrent l'attrait que représente la Place des Arts pour des entreprises qui souhaitent une association prestigieuse et un contact avec des consommateurs au profil recherché.

La Place des Arts continue d'être en bonne santé financière et en position de poursuivre son développement et d'apporter sa contribution si distinctive à notre grande métropole culturelle.

C'est d'ailleurs dans cette perspective de rayonnement international que la Place des Arts a proposé et obtenu de tenir à Montréal en 2017 le 100^e congrès annuel de l'International Society for the Performing Arts. Ce congrès d'envergure attirera quelque 400 délégués de 40 pays vers la métropole pendant son 375^e anniversaire. La Place des Arts pilote donc le comité organisateur qui regroupe plusieurs autres acteurs culturels de premier plan et qui s'emploiera à mettre en valeur tous les savoir-faire artistiques de la métropole.

L'exercice 2014-2015 aura été une année de grands rendez-vous entre le public et les artistes, entre la Place des Arts et la communauté, entre notre organisation et ses innombrables partenaires. Nous remercions les créateurs et les artistes pour leur génie, le public pour sa générosité, nos employés pour leur professionnalisme, les promoteurs et partenaires pour leur audace, les commanditaires pour leur appui, la Ville de Montréal pour sa complicité, le gouvernement pour sa confiance et le conseil d'administration pour sa sagesse. Ces alliances permettent de faire vivre des moments inoubliables à des millions de personnes sur le quadrilatère de la Place des Arts et contribuent ainsi à forger l'identité de Montréal métropole culturelle.

Que le spectacle continue !

LES SALLES DE LA PLACE DES ARTS ET LEUR UTILISATION Saison 2014-2015*

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Opéra	21	51 843	5	3 994				
Comédies musicales	24	58 845			24	25 645		
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	2	4 098	26	37 881	8	6 247		
Musique populaire, chansons, variétés ⁽¹⁾	65	135 913	9	15 574	63	72 742	6	2 272
Jazz et Blues	13	31 716	8	13 055	10	10 732		
Danse ⁽²⁾	29	75 569			47	52 362	2	1 505
Théâtre ⁽³⁾					4	4 208	159	73 676
Conférences	1	2 572			1	1 443		
Films					6	8 626		
Divers (locations privées)	28	54 896	2	2 951	20	18 336		
TOTAL	183	415 452	50	73 455	183	200 341	167	77 453

(1) Inclut l'humour, le cirque et la magie

(2) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique

(3) Inclut les spectacles littéraires et le conte

OCCUPATION TOTALE Saison 2014-2015

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS*		MONTAGES, DÉMONTAGES, RELÂCHES, RÉPÉTITIONS, TOURNAGES		TRAVAUX**		OCCUPATION TOTALE	
	NOMBRE DE JOURNÉES		NOMBRE DE JOURNÉES		NOMBRE DE JOURNÉES		NOMBRE DE JOURNÉES	
Salle Wilfrid-Pelletier	150		113		26		289	
Maison symphonique***	50		5		5		60	
Théâtre Maisonneuve	168		68		29		265	
Théâtre Jean-Duceppe	143		119		92		354	
Cinquième Salle	144		113		0		257	
Salle Claude-Léveillé	175		43		0		218	
Esplanade	71		63		4		138	
TOTAL	901		524		156		1 581	

* Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée.

** Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.

*** Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

ACTIVITÉS 2014-2015

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	1 012
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	166
Réceptions et autres activités - foyers et salons*	327
Salon urbain	54
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	18
TOTAL	1 577

* Inclut les activités tenues dans les foyers de la Maison symphonique.

1- DANCING GRANDMOTHERS - FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES. PHOTO: © YOUNG-MO CHOI
 2- RUFUS AND MARTHA WAINWRIGHT'S NOËL NIGHTS EN FAMILLE - JAZZ À L'ANNÉE
 3- DÉCEMBRE - QUÉBEC ISSIME. PHOTO: © MATHIEU LETOILLE
 4- CASSE-NOISETTE - GRANDS BALLET CANADIENS. PHOTO: © JOHN HALL
 5- STÉPHANE TETREULT - FESTIVAL DE LANAUDIÈRE. PHOTO: © CAROLINE BERGERON



	SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES		** % ASSISTANCE	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS		
							26	55 837	82 %	7 %
							48	84 490	81 %	10 %
	20	1 705	8	2 598	13	3 561	77	56 090	83 %	7 %
	176	13 592	50	11 788	2	1 066	371	252 947	75 %	30 %
			9	3 299			40	58 802	80 %	7 %
	1	62	36	8 902	1	350	116	138 750	84 %	17 %
	6	431	36	7 565	8	935	213	86 815	64 %	10 %
	1	24	1	378			4	4 417	88 %	1 %
			23	2 577			29	11 203	72 %	1 %
	6	382	17	3 297	15	550	88	80 412	74 %	10 %
	210	16 196	180	40 404	39	6 462	1 012	829 763	77 %	100 %

* Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

** Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la jauge retenue par le producteur. Celle-ci peut varier. Ex. : avec ou sans balcon, etc.

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS DE LA SCÈNE Saison 2014-2015

ÉVÈNEMENT	PROGRAMMATEUR	LIEU	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Concours Ma Première Place des Arts	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Salle Claude-Léveillé et Cinquième Salle	19	1 925
Week-ends de la chanson Québecor	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française	Salle Claude-Léveillé	120	9 066
Saison Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	48	11 359
Journées de la culture*	La Place des Arts	Salles, Espace culturel et Salon urbain	14	1 279
Animation dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme*	La Place des Arts	Diverses scènes	155	16 583
		Salle d'exposition***	11	73 357
Place des Arts Junior**	La Place des Arts	Salles et Piano nobile	28	9 276
Nuit blanche*	La Place des Arts	Salles et Piano nobile	6	5 077
TOTAL			401	127 922

* Comme ces activités ont lieu dans un espace public, le nombre de spectateurs inclut un certain pourcentage de personnes en transit.

** Ces nombres n'incluent pas *Casse-Noisette*, *Décembre*, *Le Petit Noël de Québec*, *Issime*, *Arthur l'Aventurier* et *Jeux d'enfants*.

*** Données sur le nombre de spectateurs comptabilisées de février à août 2015.

ACTIVITÉS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY Été 2015

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière	(incluant 4 films) 17	28 180
Sinfonia de Lanaudière	1	2 240
TOTAL	18	30 420





QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? - DUCEPPE. INTERPRÈTE: MAUDE GUÉRIN. PHOTO: © FRANÇOIS BRUNELLE

Septembre 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

The Lion KingOpéra de Montréal
Nabucco

Maison symphonique

Les Violons du Roy*Tharaud, Beethoven et Mozart*

Théâtre Maisonneuve

Films Séville*Mommy* (première)**Gala des Prix Gémeaux****Les Grands Ballets**
Léonce et Léna

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE*Peter et Alice*

Cinquième Salle

Juste pour rire*LES GRANDES ENTREVUES*René-Richard Cyr
Marc Messier
Patrice Robitaille
Pascale Montpetit
Christian Bégin
Michèle Deslauriers
Anne-Marie Cadieux**Festival international de la littérature***Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent
Et ce n'était pas qu'on allait quelque part
Danses Nocturnes***Place des Arts / École de danse contemporaine de Montréal**

JOURNÉES DE LA CULTURE

L'École de danse contemporaine vous fait danser!

Salle Claude-Léveillée

SACEFLES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR*Stéphane Deslauriers
Louis-Dominique Lévesque
Danny Boudreau
Dominique Lévesque
Jean-Claude Béliveau et
Jean-Jacques Bourdeau
Renaud Paradis
David Myers
Yoël Diaz
Guy Marin
Mario Peluso
Daniel Mercure**Festival international de la littérature***De profundis* d'Oscar Wilde
lu par René Richard Cyr**Place des Arts / SACEF**

JOURNÉES DE LA CULTURE

*Les Lauréats de Ma Première
Place des Arts 2014 - 20^e édition*

Piano noble

Place des Arts JuniorSONS ET BRIOCHES
*L'histoire de Babar*Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**Festival Quartiers Danses***Studies for Lobbies and Street
Corners***SACEF**

CHANSONS DANS LA MIRE

Compagnie Marie Chouinard*Etude in situ***DUCEPPE**

CAUSERIE

*Peter et Alice***Danse Danse**

CAUSERIE CHORÉGRAPHE

D'AUJOURD'HUI*
*Ginette Laurin***Festival du monde arabe***Conférence de presse***Place des Arts / SACEF,
Opéra de Montréal, DUCEPPE,
Orchestre Métropolitain**

JOURNÉES DE LA CULTURE

Programmation multiple

Les Grands Ballets

EXPOSITION

Un monde haut en couleurs

Octobre 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

**International Music Festival 2014
(Italie)****Jason Mraz***Yes!***Okean Elzy****Les Grands Ballets**
Le Ballet de l'Opéra national de Paris
*Paquita***36^e Gala de l'ADISQ****L'Autre gala de l'ADISQ****Université Concordia**

Remise de diplômes

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain*Au pays romantique de Mahler
Vienne en deux temps***Groupe Analekta**Fondation Cancer du sein -
20^e anniversaire
Blanc

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse**O Vertigo***Soif***Akram Khan Company**
iTMOi**Fondation Portage***Fête de la reconnaissance***Société Pro Musica**Trio Wanderer
Quatuor Belcea**Morgan Stanley**

Événement privé - conférence

Festival du nouveau cinéma de Montréal*The Good Lie***Musée d'art contemporain***Superposition*, Ryoji Ikeda**Loreena McKennitt****Tocadéo***Ils chantent elles***Fondation Jules et Paul-Émile Léger**

Concert-bénéfice

Association sportive et communautaire du Centre-Sud**Red Bull Flying Bach****HEC**

Remise de diplômes

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE*Peter et Alice**Août - Un repas à la campagne*

Cinquième Salle

Bell MédiaÉvénement privé
*François Morency***Danse Danse / Place des Arts**

PROGRAMME DOUBLE

Tentacle tribe*Nobody likes a pixelated squid***Wants & Needs Danse***Chorus II***José Navas / Compagnie Flak**

Soirée-bénéfice

Festival du monde arabe de Montréal*Huitième ciel**Nafas, chants sacrés du monde**Naubas d'Alger*

Salle Claude-Léveillée

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBÉCOR

Isabelle Longnus
Marc-Antoine Larche

Étienne Cousineau et cie

Mathieu Lippé

Brigitte Leblanc

UMANY

Francis Bédard-Pétrin et

Carolyne Drolet

Isabelle Girouard

Danyka

Florquestra

Céline Raymond

Nelson Pagé

Lucie Marien

Alex Lavoie

Éric Labelle

SACEF*Planète Halloween*

Salle G

Place des Arts Junior*Conte pour un Gus*Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**Vision Diversité****Avant-goût des Vitrines des
musiques locales mélangées***Les Petites Tounes***

Lancement de disque

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

Place des Arts

BAL DU DIMANCHE

*Danse en ligne groove***Festival du monde arabe***Razzias**Capoeira**Surkalén**Sylva Balassian**Ana Masry Montréal**Ô**Dialogue Flamenco**Jeunesses Andalouses Montréal**Georges Amsellem**Bebeto Lonsili**Préludes aux spectacles en salle**Trio Hélène Engel***Les Grands Ballets**

EXPOSITION

Un monde haut en couleurs

* La Place des Arts est également partenaire de ces productions.

1- RED BULL FLYING BACH
2- MOMMY - FILMS SÉVILLE



Novembre 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal

Le barbier de Séville

Flamenco

Le Show du Refuge

ORT Montreal

Soirée-bénéfice
Mat Franco & Nikki Yanofsky

Mythbusters

Behind the Myths

Steve Hackett

Genesis extended

Maison symphonique

Ludovico Einaudi

I Musici de Montréal

Le requiem réachevé

Festival Bach de Montréal

Freiburger Barockorchester

Orchestre Métropolitain

Évasions scandinaves

Théâtre Maisonneuve

ÉTS

Remise de diplômes

Florence K

I'm leaving you

Festival du monde arabe de Montréal

Hamam Khairy & Farida

Danse Danse

Tanztheater Wuppertal

Pina Bausch

Vollmond

Chambre de Commerce du Montréal métropolitain

jevoismtl

Gordon Lightfoot

Adam Cohen

We Go Home

Arthur L'Aventurier

Le Dîner de cons

Les Morissette

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Août - Un repas à la campagne

Chambre de Commerce du Montréal métropolitain

jevoismtl

Cinquième Salle

Festival du monde arabe de Montréal

Maqams d'amour

Allo Beyrouth

Chambre de Commerce du Montréal métropolitain

jevoismtl

Place des Arts

The Tiger Lillies

Hamlet

Compagnie Finzi Pasca

Bianco su Bianco

Salle Claude-Léveillée

Festival du monde arabe de Montréal

Chemin de la belle étoile

L'étranger familial

Moody Amiri

Notes syriennes

Shtreiml & Fenicoglu

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Atelier jevoismtl

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*

Geneviève Roberge-Bouchard et

Alain Barbeau

Dans l'Shed

Boréal

Gaetan Essiambre

Théâtre Bluff

Loué Tremblay

Danielle Sylvestre

Sophie Hartung

Eric Dubeau

Pascal Mailloux

Nos deux

Stéphane Longval

Anic Proulx

Place des Arts Junior

Le banc à manivelle

SACEF

DU HAUT DES AIRS CANADA*

Habibi

Le Souk d'Anichka

Piano nobile

Place des Arts Junior

SONS ET BRIOCHES

Le fabuleux univers des rythmes du monde

Conte de Noël

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Festival du monde arabe

Ô

Lamia Yared

Surkalén

Shérazade et les contes des mille

et une nuits

EXPOSITION

15 folies métèques

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Auditions du Concours

DUCEPPE

CAUSERIE

Un repas à la campagne

100Lux*

Opéra de Montréal, Théâtre du Nouveau Monde*

Armistice 1^{re} guerre mondiale

Vision Diversité*

Rendez-vous des rythmes du monde

Compagnia Finzi Pasca*

Prélude Bianco su Bianco

Place des Arts

BAL DU DIMANCHE

Rock'n Roll

Cie Mobile Home*

FictionAir

Jordan Matter*

EXPOSITION

Des danseurs parmi nous

Brigade Arts-Affaires de Montréal (BAAM)

Rallye des arts

Danse Danse

CAUSERIE CHORÉGRAPHE

D'AUJOURD'HUI*

Benoît Lachambre

Décembre 2014

Salle Wilfrid-Pelletier

The Book of Mormon

Les Grands Ballets

Casse-Noisette

Maison symphonique

Consulat de la Corée du Sud

Concert privé de Sumi Jo

Une soirée avec City & Color

Les Violons du Roy

Le Messie

Opéra de Montréal

Le Gala annuel - 19^e édition

Orchestre Métropolitain

Soirs d'hiver

Louis-Jean Cormier

Des fleurs dans les canons

Rufus et Martha Wainwright

Noël Nights en famille

Théâtre Maisonneuve

Toopy et Binoo Live!

Les Morissette

Montreal Jubilation Gospel Choir

Gospel Celebration -

32^e anniversaire

Décembre, le Noël de Québec Issime

Le petit Noël de Québec Issime

Stuart McClean

The Vinyl Cafe

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Août - Un repas à la campagne

Les Chroniques de Saint-Léonard

Place des Arts Junior

Les Petites Tounes

Cinquième Salle

Danse Danse / Place des Arts

Montréal Danse

Prismes

100Lux

La danse urbaine de la rue

à la scène

Place des Arts Junior

Suites curieuses

Salle Claude-Léveillée

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*

Mélo die Rabatel

Michel Robichaud

Lucie Cauchon, Valérie Dumas,

Catherine Huard et Isabelle

Rancier

Renaud Paradis

École Coda

Récital de Noël

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

O Vertigo*

Amnistie Internationale

Marathon d'écriture

Place des Arts

BAL DU DIMANCHE

Gigue québécoise

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

Vision Diversité*

Rendez-vous des rythmes du monde

Jordan Matter*

EXPOSITION

Des danseurs parmi nous

1- THE BOOK OF MORMON - EVENKO. PHOTO: © JOAN MARCUS

2- BIANCO SU BIANCO - COMPAGNIA FINZI PASCA

3- LES MORISSETTE - KOSCENE

4- SUITES CURIEUSES - PLACE DES ARTS JUNIOR. PHOTO: © ROXANE DUCHESNE-ROY

5- LOUIS-JOSÉ HOULÉ - PHANEUF

Janvier 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Hommage à Vienne

Jersey Boys

Opéra de Montréal
Samson et Dalila

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Pelléas et Mélisande

Société Pro Musica
Quatuor St-Lawrence Serhiy Salov

Théâtre Maisonneuve

Shen Yun Performing Arts

Desjardins Groupe

d'Assurances Générales

Troupe artistique Hua Yun

Danse Danse

Ballet BC

A.U.R.A.

Petite cérémonie

Walking Mad

Salon international de design

d'intérieur de Montréal (SIDIM)

Grand Prix du Design

Louis-José Houde

Les heures verticales

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Les Chroniques de Saint-Léonard

Cinquième Salle

Katee Julien chante Piaf

Salle Claude-Léveillée

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR*

Bleu Jeans Bleu

Rod Le Stod

Martin Pruneau

Antoine Ménard

Valérie Dumas

Mehdi Cayenne Club

Marijosée

Patrick Michael McCarthy

Dominiq Hamel

D-Track

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

21^e édition

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

Conférence de presse

DUCEPPE

CAUSERIE

UQÀM

EXPOSITION

Paramètres IX

Productions Recto-Verso*

EXPOSITION

Orphée 21

Février 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Musical Beatles

Let it be

Place des Arts

Lizt Alfonso Danza Cuba

Amigas

Chambre de Commerce

du Montréal métropolitain

Conférence de Steve Wozniak

Montréal en lumière

Bruno Pelletier, Guy St-Onge et

l'Orchestre Métropolitain

Hommage à Brel

Gladiator Live

Projection de film avec orchestre

symphonique

Le nouvel an chinois

Maison symphonique

Société de musique

contemporaine du Québec

Turangalîla-Symphonie

Société Pro Musica

Jaime Laredo / Sharon Robinson

Théâtre Maisonneuve

Miss Afrique Montréal

Gala Umfazi

Philippe Laprise

Plus sexy que jamais

Danse Danse

Sadler's Wells / Sidi Larbi

Cherkaoui

M'longa

François Bellefeuille

Montréal en lumière

Stephan Eicher

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Les Chroniques de Saint-Léonard

Qui a peur de Virginia Woolf ?

Cinquième Salle

Keith Kouna

Le Voyage d'hiver

Chloé Ste-Marie

À la croisée des silences

Place des Arts

Théâtre Le Trident

Dans la république du bonheur

Salle Claude-Léveillée

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBECOR*

Arleen Thibault

Jacques Rousseau

Mélissa Quimet

Sophie Hartung

Véronique Poulin et

Anette Campagne

Mario Lepage et Shawn Jobin

Isabelle Longnus

Blé

Sandra Brassard

Couturier

Janice

Mathieu Lippé

La Bronze

Génération Pitch Black

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Société Pro Musica

LES MÉLODINES

Kerson Leong, violon

Atelier lyrique de l'Opéra

de Montréal

Piano Nobile

Place des Arts Junior

SONS ET BRIOCHES

Le rêve de Pandore + Godasse et

Fadièse

Les puces de Stradivarius

Salle E

Place des Arts Junior

Les Routes ignorées

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

DUCEPPE

DUCEPPE EN TÊTE-À-TÊTE*

Michel Dumont

Productions Recto-Verso*

EXPOSITION

Orphée 21

Vision Diversité*

Rendez-vous des rythmes du monde

Place des Arts

BAL DU DIMANCHE

Hip Hop

SMCQ/UQÀM

EXPOSITION

Salon Montréal Nouvelles

Musiques

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

Art Souterrain

Freedom Prototype

make-A-move

DUCEPPE

CAUSERIE

Orchestre Métropolitain

Dévoilement de saison



3



4



5



Mars 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Video Games Live

Place des Arts

Kodo, les tambours du Japon
Mystery

Alan Parsons Live Project

Michael Bolton

Institut du cancer de Montréal

Concert contre le cancer

Lara Fabian

Greatest hits Tour 2015

École de technologie supérieure

Remise de jongs

Polytechnique de Montréal

Remise de diplômes

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain

Par Jupiter!

Pèlerinage musical

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts

NUIT BLANCHE

Fantasia

Masters of Illusion

Louis-José Houde

Les heures verticales

Mike and the Mechanics

Festival de Musique de Chambre de Montréal

Swingle Singers

François Bellefeuille

Les Grands Ballets

Le petit prince

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Qui a peur de Virginia Woolf?

Place des Arts / DUCEPPE

NUIT BLANCHE

Improvisez la nuit!

Cinquième Salle

Danse Danse / Place des Arts

ICKamsterdam

Rocco

Conférence de presse Gala Artis

Vidéotron s.e.n.c.

Événement privé

Festival international

du film sur l'art

Bing Crosby Rediscovered

Black and Tan Fantasy / Répétition /

Afternoon of a Faun: Tanaquil le

Clercq

Dietrich-Garbo: L'ange et la divine /

Fellini-Visconti, duel à l'italienne

Drogue et création: Une histoire

des paradis artificiels

Entre ciel et terre, quand le hip-hop

devient art / La vie selon morgue

I'm a creative animal / Jonas

Kaufmann - Berlin 1930

Jeanne Renaud et Rose-Marie

Arbour - Art et danse: une histoire

Microtopia / Strange and Familiar

Ndiphilela Ukucula: I live to sing /

Callas vs Tebaldi, la légende de la

tigresse et de la colombe

Paul Pairet, le roi de la mode /

Chanel vs Schiaparelli, le noir et

le rose

PaDA junior / Pierre et le loup

Quand hollywood monte au front /

Rita Hayworth, Et l'homme créa

la déesse

Rameau, L'incompris magnifique

Richard Wagner et les juifs /

Les œuvres volées par Hitler ou

L'incroyable sauvetage

Satiesfictions / Le retour est le

mouvement du Tao: Zhu Xiao-Mei

et les variations Goldberg

The Indian Queen

The Skies over Dresden / Eve-

rywhere and Forever: Mahler's song

of the Earth

Théâtre pour la main / Let's dance

Une courte histoire de la folie /

A good madness - The dance of

Rachel Browne

ARTV

Événement privé

Salle Claude-Léveillée

Place des Arts

NUIT BLANCHE

Chantons ensemble

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBECOR*

David Goudreault

King Melrose

Sophie Hartung

Cabaret Omnivore

Sarah Cochrane

Eric Dubeau

Marie-Nicole Groulx

Marie-Anne Giannatos

Louis-Philippe Gingras

Ludo Pin

Philippe Brach

Gaële

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Quart de finales

Société Pro Musica

LES MÉLODINES

Samuel Gagnon

Quatuor Turovsky

Duo Contracello

Duo Fortin/Poirier

Piano nobile

Place des Arts

NUIT BLANCHE

Boogat

Place des Arts Junior

SONS ET BRICHES

Kontekora

Les contes du vent

Espace culturel

Georges-Émile-Lapalme

Place des arts

NUIT BLANCHE

Programmation multiple

Art Souterrain: Mise en lumière

Zone jeunesse

Conversations sur l'oreiller

L'art dans la peau

Audiotopie

Art Souterrain: Mise en lumière

make-A-Move

Freedom Prototype

EXPOSITION

33^e édition du FIFA - Zan'Arts

Vision Diversité*

Rendez-vous des rythmes du monde

Place des Arts

BAL DU DIMANCHE

Body Percussion

SODEP: Printemps des revues

Slowmag

Causerie avec Thomas Hellman et

autres artistes

DUCEPPE

DUCEPPE EN TÊTE-À-TÊTE*

Maude Guérin

Conseil québécois du théâtre

Journée Mondiale du Théâtre:

Remise des Prix Sentinelle

Avanti

Conférence de presse:

Guillaume Wagner

SACEF

CHANSONS DANS LA MIRE

Avril 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Israel Cancer Research Fund

Tom Arnold

Googoosh

Joe Bonamassa

Engelbert Humperdinck

Bill Maher

Les Grands Ballets

Eifman Ballet Théâtre de

Saint-Petersbourg

Anna Karenina

Al Bano et Romina

Gala Artis - 30^e anniversaire

Sufjan Stevens

Maison symphonique

Les Violons du Roy

Didon et Enée

Orchestre Métropolitain

Jardins anglais

Théâtre Maisonneuve

Festival de Musique de Chambre

de Montréal

Preservation Hall Jazz Band

World beauty Fitness

and Fashion

Gilberto Gil

Les Morissette

Place des Arts

Samian

Gala Créa 2015

Louis-José Houde

Les heures verticales

Téléfiction

Aurélie Laflamme - les pieds

sur terre (Première)

Fonds de développement

de l'ÉTS

André Sauvé

Fondation Arts-Études

Show de la réussite

La déprime

Fred Pellerin

De peigné et de misère

Superfantastico 2015

Danse Danse

Paradoxe mélodie

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE

Judy Garland, la fin d'une étoile

Cinquième Salle

Nicola Ciccone

Les Incontournables

Festival Vue sur la Relève

Élizabeth Suich / Rémi Laurin

Ouellette et Evelyne Laforest /

Samsara Théâtre

C'est juste de la TV

Gala Les Zappettes D'or

Danse Danse / Place des Arts

Alan Lake Factori(e)

Ravages

Chloé Ste-Marie

À la Croisée des silences

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Finale auteur-compositeur-

interprète

Finale interprète

Patrick Norman

Après la tombée du rideau

Salle Claude-Léveillée

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBECOR*

Bijo + Sun

Les Ticky Jones

Claude Pineault

Marie-Josée Longchamps

Pierre Michaud

Trio Jean-Philippe Sylvestre

Pascal Dufour

Yvan Vollé

Veeby

Sandra Brassard

Pascale LeBlanc

Nini Marcette

Hopiho

Marie Lyne Phare et

Graeme Wilkinson

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Demi-finale auteur-compositeur-

interprète

Demi-finale interprète

1- PARIS TRISTESSE - PIERRE LAPONTE / FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

2- PHILIPPE BRACH. PHOTO: © ANNIE ÉTHIER

3- FÉLÉRWAGE MUSICAL - ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN. PHOTO: © DIAN ROOT PHOTOGRAPHY

4- FAMILLE CHÉDID - FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTRÉAL

5- DIANA KRALL - FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

6- ERYKAH BADU - FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Société Pro Musica

LES MÉLODINES
Airat Ichmouratov
Trio Polymnie
Carl Matthieu Neher
Trio Prud'homme, Chartré,
Larivière
Duo Lyra

Piano noble

Place des Arts Junior
SONS ET BRIOCHES
Les athlètes de la flûte à bec

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

Communications-Jeunesse*
*Tintamarre littéraire - Journées
internationale du livre jeunesse*

Mois de l'histoire des noirs
EXPOSITION
Les doigts voyageurs

O Vertigo
5 motifs
*Variations #3 - Journée
internationale de la danse*

Place des Arts
BAL DU DIMANCHE
Danse indienne - Bollywood

**Société de Musique
Contemporaine du Québec**
Compositeurs en herbes

DUCEPPE
CAUSERIE
Lancement de saison

SACEF
CHANSONS DANS LA MIRE

Jeunesses Musicales Canada
Lancement de saison

Vison Diversité*
Rendez-vous des rythmes du monde

Danse Danse
CAUSERIE CHORÉGRAPHE
D'AUJOURD'HUI*
Danièle Desnoyers

Mai 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

HEC Montréal
Collation des grades

Diego El Cigala

Opéra de Montréal
Silent night

All State
Montreal National
Conference 2015

**Festival international
de jazz de Montréal**
JAZZ À L'ANNÉE
Diana Krall

**The Legend of Zelda:
Symphony of the Goddesses -
Master Quest**

Elvis Baggio

Maison symphonique

**Association des Orchestres
de jeunes de la Montérégie**
*Concert de fin de saison -
40^e anniversaire*

**Fondation de la Société
de soins palliatifs à domicile**
Concert-bénéfice 2015

Les Violons du Roy
Zémire et Azor, la belle et la bête

Orchestre Métropolitain
Rêves américains

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Le carré des lombes

**Comité Canadien du Centenaire
du Génocide des Arméniens**
*Commémoration du centenaire
du génocide arménien*

Société Pro Musica
Jan Lisiecki

Daniel Lemire
100% Lemire

Les Grands Ballets
La jeune fille et la mort

**I am light: An afternoon with
Dr. Wayne Dyer**

Agence OMETZ
Le Petit cirque

Mutek
A/Vision 1
A/Vision 2

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Judy Garland, la fin d'une étoile

Festival TransAmériques
EUN-ME AHN COMPANY
Dancing Grandmothers

Cinquième Salle

Festival Elektra
Écosystème numérique

Festival TransAmériques
Archive
By heart

**Femmes du cinéma, de
la télévision et des médias
numériques**
15^e Gala-Bénéfice FCTMN

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR*

Zazo
Rock'n Blues
Francis Gallant
Emma Johns
Bluff
Mélanie Guay
Monique Paquin
Charles Alnave
Félix Nitiwé
David Bérubé
Jacelyn Bigras
Le Trio BBQ
Francis Bédard-Pétrin
SENS Electro Acoustique
Quatuor vocal Quartom

Société Pro Musica
LES MÉLODINES
Anne-Marie Dubois
Duo Charest-Bernier

Jah-yey
Lancement d'album

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

**Coalition pour l'éducation
en musique***
Lundi en musique

SACEF
CHANSONS DANS LA MIRE

Festival TransAmériques
*Parcours étudiants:
Théâtre invisible*

Mois de l'Histoire des noirs
EXPOSITION
Les doigts voyageurs

Juin 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Collège Durocher Saint-Lambert
Spectacle et remise de diplômes

An evening with Al Pacino

Université Concordia
Remise de diplômes

FrancoFolies de Montréal
*Louis, Matthieu, Joseph et Anna
Chedid en concert*

Collège Régina Assumpta
Remise de diplômes

Collège Dawson
Remise de diplômes

**Fondation pour la
résidence Salomon**
Gad Elmaleh

**Festival international
de jazz de Montréal**
Diana Krall
Erykah Badu
Le Harry Manx Band
Rodrigo Y Gabriela
Steve Miller Band

Maison symphonique

**Concours musical international
de Montréal**
Finale #1
Finale #2
Concert Gala Lauréats

Orchestre de chambre McGill
Hymne à la joie

Choeur Classique de Montréal
*Un requiem allemand - Johannes
Brahms*

**Orchestre philharmonique
des musiciens de Montréal**
Les Mystères de la nuit

FrancoFolies de Montréal
Juliette Gréco «Merci» - tournée
d'adieu
Piaf a 100 ans, vive la môme
Pierre Lapointe - *Paris Tristesse*

Orchestre Métropolitain
Rolando Villazón et Yannick
Nézet-Séguin

**Festival international
de jazz de Montréal**
An evening with Chris Botti
Paolo Fresu - Gianluca Petrella
Duo
Wayne Shorter Quartet

Théâtre Maisonneuve

Fondation Place des Arts
*Grande première des futures
étoiles 2015*

HEC Montréal
Collation des grades MBA et EMBA

**Chambre de Commerce
du Montréal métropolitain**
Conférence de Jack Welch

This is Tango Now

FrancoFolies de Montréal
Isabelle Boulay / *Reggiani,
vous et moi*
Légendes d'un peuple - le collectif

Collège Vanier
Remise de diplômes

Films Séville
Ego Trip (première)

**Fondation de l'Hôpital général
juif (Hope & Cope)**
Dennis Miller

**China National Opera & Dance
Drama Theatre**
Artistic Performance - World War II



Festival international de jazz de Montréal

Al Di Meola Elegant Gypsy and more Electric Tour 2015
John Scofield, Joe Lovano Quartet
The Bad Plus with Joshua Redman
The Stanley Clarke Band
Vic Vogel - 80^e anniversaire et concert d'adieu

Cinquième Salle

Festival TransAmériques
MARLENE MONTEIRO FREITAS | P.O.R.K
De Majirm E Carne

Juste pour rire
LES GRANDES ENTREVUES
Guylaine Tremblay
France Castel
Marina Orsini
Paul Houde
René Simard

Musée d'art contemporain
Conférence sur l'exposition de David Altmejd

Banque TD
Spectacle privé de Bobby Bazini
La Esencial

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*
Marie-Michelle Cusson
J. Mercier, W. Coalier, C. et M. Nadeau
Amélie Hewett et Laura Gabrielle
Cabaret Omnivore
Janie Renée

École Coda
Concert de fin d'année

Montreal Chinese Culture & Arts Fondation
2015 Water Cube Cup Oversea Chinese Youth Singing Competition

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Mois de l'Histoire des noirs
EXPOSITION
Les doigts voyageurs

Festival Quartiers Danses
Conférence de presse

Springboard*
Festival international de jazz de Montréal
EXPOSITION
Galerie TD du Festival

Juillet 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Festival international de jazz de Montréal
Huey Lewis and the News
Bobby Bazini et Booker T Jones
Lucinda Williams
Mika

Festival Juste pour rire
Événement Jean-Marc Parent 2015
Gala François Bellefeuille - *la Colère*
Gala Laurent Paquin - *la Luxure*
Gala André Sauvé - *la Gourmandise*
Gala Philippe Laprise - *l'Orgueil*
Gala Anaïs Favron et Maxim Martin - *l'Envie*
Gala Guy Nantel - *l'Avarice*
Gala Guy Jodoin - *la Paresse*
Gala hommage à François Pérusse
Gala incroyable animé par Gilbert Rozon

Just for Laughs
Jane Lynch Gala
Sir Patrick Stewart Gala
Wanda Sykes Gala
Trevor Noah Gala
Ellie Kemper Gala
Allan Cummings Gala
Howie Mandel Gala
Norm Macdonald Gala
Neil Patrick Harris Gala

Maison symphonique

Festival international de jazz de Montréal
Jamie Cullum
Jessie Cook
Battle of the bands Tommy Dorsey Orchestra VS Jimmy Dorsey Orchestra
Jubilation Gospel Choir

Just for Laughs
Patton Oswalt
Mike Meyers
Danny Bhoj

Théâtre Maisonneuve

Festival international de jazz de Montréal
Madeleine Peyroux
Dee Dee Bridgewater with Irvin Mayfield and the New Orleans Jazz Orchestra
Patricia Barber

Festival Juste pour rire
Kev Adams
Olivier Martineau
Stéphane Rousseau
HaHaHaïti

Just for Laughs
Dave Chappelle

Films Séville
Le Mirage (première)

Cinquième Salle

Festival international de jazz de Montréal
Will Driving West
Bears of Legend
Coco Méliès
Mathieu Holubowski

Festival Juste pour rire
Vincent C
Les 5 prochains
Valérie Blais
Enfin - Maxim Martin

Just for Laughs
New Faces 1 et 2 Comedy 1
New Faces 1 et 2 Comedy 2
Characters
New Faces: Unrepped
Variety's top 10 comics to watch
Tom Papa - *Come to Papa*
Michael Che

Salle Claude-Léveillée

Festival Juste pour rire
Vérino s'installe
Donel Jack'sman

Just for Laughs
Moshe Kasher
Duncan Trussell
The Duncan Trussell Family Hour
Bert Kreisher's *Bertcast*
Hasan Minhaj

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Festival international de jazz de Montréal
EXPOSITION
Galerie TD du Festival
Festival Juste pour rire
EXPOSITION
Le Dictionnaire infernal: découverte ludique de démons loufoques

Août 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Deschampsons
Pokémon: Symphonic Evolutions

Maison symphonique
National Youth Orchestra of Canada

Cinquième Salle

Orchestre symphonique de Montréal
LA VIRÉE CLASSIQUE
Bach et Haydn avec les chambristes de L'OSM
James Ehnes joue Bach
Le Quintette «La truite»
Louganski joue Grieg et Schubert
Musiques de la nuit
Premier récital montréalais de Jayson Gillham
Un quintette d'as

Daniel Clarke-Bouchard
Odyssey

Salle Claude-Léveillée

Orchestre symphonique de Montréal
LA VIRÉE CLASSIQUE
Chine intime
Divertimento de Mozart
España!
Jeunesse et maturité
Raga: couleur de l'Inde
Trios à vent français

Piano noble

Orchestre symphonique de Montréal
LA VIRÉE CLASSIQUE
À la découverte du cor de basset
Andrew Wan rencontre Schubert
Benjamin Grosvenor en récital
De Bach à Zappa!
De Mozart à Wagner avec Michael Schade
Le lauréat du Concours OSM 2014 en récital
Suites pour violoncelle de Bach
Violon et piano romantiques

Story of your life
Tournage d'une scène du film de Denis Villeneuve

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Orchestre symphonique de Montréal
LA VIRÉE CLASSIQUE*
Flûte alors!
Chef d'orchestre 101
Quattr'Opéra
Atelier de clarinettes
Coin lecture pour petites oreilles
Baratanga
Petits chanteurs du Mont-Royal
Causeries
Musique acrobatique

Festival Quartiers Danse
Conférence de presse



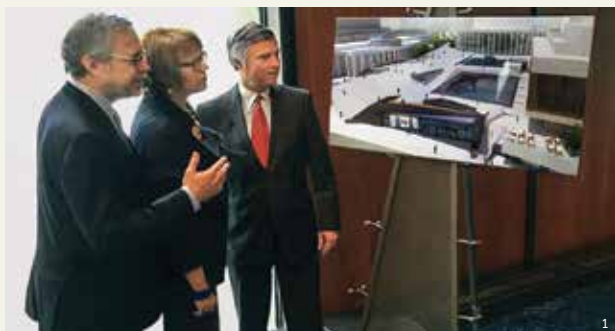
1- JAMES COTTON - FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
2- ANDRÉ SAUVÉ - JUSTE POUR RIRE. PHOTO: © MARK BLINCH
3- NEIL PATRICK HARRIS - JUST FOR LAUGHS. PHOTO: © MARK BLINCH

PAQUITA - BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS. PHOTO: © ELENA BAUER. MONTAGE: DAMIAN SIQUEROS



Voici en 15 clins d'œil,

UN APERÇU DES RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE



Esplanade

GRAND PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

En présence de la ministre de la Culture et des Communications, Hélène David, du président du conseil de la Place des Arts, Jean Laurin ainsi que du président-directeur général, Marc Blondeau, la Place des Arts amorçait, le 30 mars, les travaux de réaménagement de son Esplanade.



50 ans de la Place des Arts

LANCEMENT DU LIVRE

Plusieurs personnalités des milieux politique, culturel et universitaire, dont la ministre de la Culture et des Communications, Hélène David et la responsable au comité exécutif de la Ville de Montréal, Manon Gauthier, ont assisté, en présence des auteurs, au lancement du livre *50 ans de la Place des Arts*. L'ouvrage s'inspire d'un colloque initié par l'Université du Québec à Montréal en collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Métropole culturelle

JEVOISMTL : UN BEL EXEMPLE D'AGILITÉ

La Place des Arts a été un partenaire important de l'événement *jevoismtl*, le 17 novembre, réunissant 1 500 personnes. Ce grand succès confirme que la Place des Arts se prête aussi bien aux spectacles qu'à la tenue de colloques d'envergure.



Travaux dans les salles

MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS

Entamées l'année dernière, les rénovations des scènes, des arrières-scènes et des équipements de la Salle Wilfrid-Pelletier, du Théâtre Maisonneuve et du Théâtre Jean-Duceppe se sont prolongées cette année. Ces améliorations sont grandement appréciées des artistes et des équipes de production de passage chez nous.



Une palissade réinventée

À VOS PINCEAUX !

Des jeunes de l'arrondissement Ville-Marie ont exprimé leur créativité en ornant la palissade des travaux de réaménagement de l'Esplanade de la Place des Arts. Après l'engouement suscité par la murale de l'artiste de renommée internationale Carlito Dalceggio, cette seconde collaboration avec l'organisme MU contribue à réinventer les chantiers urbains à Montréal. À voir !



Deux nouveaux locataires

BANQUE NATIONALE ET HAVRE-AUX-GLACES

La nouvelle succursale de la Banque Nationale accueillait ses premiers clients rue Sainte-Catherine le 27 avril, à côté de la glacierie artisanale Havre-aux-glaces ouverte quelques semaines plus tard. Sur la photo : Paolo Pizzuto, Erik Leclair, Louis Vachon et Pierre Laboursodière de la Banque Nationale ainsi que Jean Laurin et Marc Blondeau de la Place des Arts.



Sensibilisation aux arts de la scène

PREMIÈRE EXPÉRIENCE PLACE DES ARTS

Plus de 900 adolescents de la Commission scolaire de Montréal ont vécu « leur première Place des Arts » lors du spectacle du rappeur autochtone Samian présenté au Théâtre Maisonneuve. Cette activité de sensibilisation aux arts de la scène a été possible grâce à l'appui de la Fondation de la Place des Arts.

Espace culturel

CÉLÉBRATION MUSICALE PANCANADIENNE

Notre grande agora a été le théâtre cette année encore de nombreux moments marquants. Ce fut le cas pour les jeunes qui ont pris part au *Lundi en musique*, célébration pancanadienne annuelle dédiée à la sensibilisation pour l'éducation musicale. La magie tient du fait que des écoles à travers le pays sont réunies, simultanément, le temps d'une chanson.





Premières de films

LA COMMUNAUTÉ ARTISTIQUE APPLAUDIT SON CINÉMA

Parmi les premières de films les plus courues cette année on note celle de *Mommy*, de Xavier Dolan. Le Théâtre Maisonneuve est un lieu très apprécié pour ces événements à grand déploiement médiatique.



Fondation

DEUX ÉVÉNEMENTS QUI ONT DE L'IMPACT

Depuis sa création en 2006, la Fondation a contribué pour 1 690 000 \$ aux différents programmes d'accessibilité aux arts et de soutien à la création. Grâce à deux événements, soit la *Grande Première des futures étoiles* et la *Rentrée nocturne*, la Fondation a généré un bénéfice net de 137 000 \$ au cours de l'exercice financier. Sur la photo de gauche: Frédérique Cardinal, directrice générale de la Fondation, Louise Sicuro, membre du conseil d'administration, Sylvie Chagnon, présidente du comité organisateur de *Grande Première des futures étoiles*, Michèle Boisvert, présidente du conseil d'administration et Marc Blondeau, président-directeur général de la Place des Arts. Sur la photo de droite: le Cheng2 Duo, Bryan et Silvie Cheng, violoncelle et piano.

International

RAIF BADAWI: UN RECUEIL ATTENDU

L'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a accueilli cette année une foule d'événements dont le lancement du livre *1 000 coups de fouet* du blogueur saoudien, Raif Badawi. En présence de la conjointe de M. Badawi, Ensaf Badawi, des personnalités de tous les horizons ont lu des extraits du recueil.



1- PHOTO: © ARCHIVES/AGENCE OMI
 2- PHOTO: © VLADIMIR SAPOJNIKOV
 3- INTERPRÈTES: BRYAN ET SILVIE CHENG, CHENG2 DUO. PHOTO: © VLADIMIR SAPOJNIKOV
 4- PHOTO: © CHRISTINE BOURGIER



Gala Artis

TAPIS ROUGE SPECTACULAIRE

Le populaire Gala Artis a choisi la Place des Arts pour son 30^e anniversaire. Un tapis rouge de 11 000 pieds carrés s'étendait de la rue Sainte-Catherine jusqu'à l'entrée de la Salle Wilfrid-Pelletier, où un décor de scène éblouissant attendait le public et les acteurs de l'industrie.

Spectacles

AL PACINO: DE LA GRANDE VISITE

Dimanche 7 juin, jour de Grand Prix de Formule 1, la Salle Wilfrid-Pelletier recevait le célèbre acteur Al Pacino qui a partagé de savoureuses anecdotes ponctuées d'extraits de films devant un public ébloui. Une soirée qui illustre le caractère intimiste de cette grande salle de concert.



Festivals

DES ÉVÉNEMENTS À GRAND DÉPLOIEMENT

L'Esplanade bouillonnait d'activités durant l'été, malgré l'important chantier en cours depuis le printemps. Les FrancoFolies de Montréal, le Festival de jazz de Montréal et Juste pour rire ont fait le bonheur des festivaliers comme chaque année.

Polyvalence des lieux

VIRÉE CLASSIQUE

L'association avec l'OSM et sa Virée classique est une occasion formidable de mettre en relief la polyvalence des lieux à la Place des Arts. Au début août, une rafale de mini-concerts et d'activités à prix modique ou gratuits ont permis à un large public de s'initier à la musique classique.



5- GALA ARTIS
6- PHOTO: © OLIVIER JEAN / LA PRESSE
7- PHOTO: © FRÉDÉRIQUE MÉNARD-AUBIN
8- PHOTO: © PLACE DES ARTS

Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la *Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, la direction des relations publiques a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à la mise en application de cette politique gouvernementale adoptée en mars 2011.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société s'assure du respect des dispositions la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel.

Cette année, la Société a traité deux demandes d'accès à l'information. Conformément aux dispositions de la *Loi*, après analyse la Société n'a pu donner suite à la première demande qui visait des programmes n'existant pas à la Place des Arts. Quant à la deuxième demande, la Société a pu y donner suite en partie seulement, la demande étant imprécise à certains égards. En vertu de l'article 42 de la *Loi*, la demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de le trouver. Des demandes de précisions ont été faites auprès du demandeur et sont restées sans réponse à ce jour.

La diversité : une valeur ajoutée

La Place des Arts adhère au plan d'action gouvernemental *La diversité : une valeur ajoutée* et notamment à sa mesure 1.3 du plan d'action gouvernemental qui vise à assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle dans le secteur de la culture et des communications.

En vue d'apporter son appui aux artistes issus des communautés culturelles, la Place des Arts a proposé en 2014-2015 les moyens d'action suivants :

- Résidences dans ses salles de répétition ;
- Diffusion de spectacles, parfois en partenariat, dans ses salles et son espace culturel.

ACTIONS RÉALISÉES : DES EXEMPLES RÉSIDENCES

La Place des Arts a accordé une résidence de création en salle de répétition à un groupe coup de cœur des Vitrites locales métissées Tounkara-Lavoie Trio et à la compagnie théâtrale Tout le monde s'appelle Alice afin qu'ils créent, ensemble, le spectacle pour enfants *KonteKora*.

Une résidence à la Salle Claude-Léveillée a également été offerte à l'artiste Veeby, autre coup de cœur de la Vitrine des musiques locales métissées, résultant en un spectacle présenté dans le cadre des Week-Ends de la chanson Québécoise de la SACEF.

DIFFUSION

La Place des Arts et Vision Diversité ont présenté une série de six concerts gratuits de musique du monde dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. À cela, s'est aussi ajoutée la présentation d'un événement pour faire découvrir l'univers musical des artistes participants à la Vitrine des musiques locales métissées.

Dans le cadre de sa série jeunesse Place des Arts Junior et d'une matinée scolaire, la Place des Arts a présenté le spectacle *KonteKora*, une création réunissant conte et musique.

À l'occasion de la Nuit blanche, la programmation s'est orchestrée autour de la thématique *Place des Arts : Destination Caliente*. Des activités et artistes issus de la diversité étaient au programme, dont notamment le musicien latino-américain Boogat. Plus de 35 000 personnes ont participé à l'événement.

Du 3 avril au 14 juin 2015, la salle d'exposition de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a accueilli le projet *Les doigts voyageurs*. Cet hommage au pianiste de renom Oliver Jones comportait un volet historique ainsi que des œuvres artistiques inspirées de sa musique. L'exposition a été réalisée par la Table de concertation du Mois de l'histoire des noirs et a rejoint plus de 34 500 personnes.

Du côté des grandes salles, la Place des Arts a présenté, le 13 février 2015 à la Salle Wilfrid-Pelletier, le spectacle de danse *Danza Cuba* avec une assistance de 2 350 spectateurs. Dans la même salle, en mars 2015, était présenté *Kodo*, un spectacle musical de tambours japonais. Ce dernier a affiché complet avec une assistance de 2 972 personnes.

Enfin, la Place des Arts a réalisé le projet de médiation culturelle *Enfant de la terre* avec l'artiste Samian, un rappeur métis originaire de Pikogan, une petite communauté autochtone en Abitibi-Témiscamingue. Spécialement destiné aux adolescents, ce projet a été réalisé en collaboration avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Grâce à ses actions, la Place des Arts renforce le dialogue des cultures et favorise les échanges interculturels.

Réduction des dépenses

Ces mesures correspondant à une réduction de 2 % de la masse salariale et de 3 % des dépenses de fonctionnement n'ont pas été appliquées à la Société de la Place des Arts pour l'exercice financier 2014-2015. En effet, exceptionnellement, le ministère de la Culture et des Communications a identifié des mesures différentes, mais équivalentes, de contrôle des dépenses. L'impact budgétaire a été absorbé à même le portefeuille ministériel.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société de la Place des Arts est reproduit dans ce rapport annuel.



Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Société a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS. RAPPORT SUR LA TARIFICATION

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2014	IPC	4 243 556	12 323 978	34 %	30 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2014	IPC	2 327 145	3 084 944	75 %	72 %	AUGMENTER NOS REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2014	REFIXATION	3 452 264	4 697 157	73 %	63 %	AUGMENTER NOS REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2014	REFIXATION	1 216 030	1 874 567	65 %	64 %	AUGMENTER NOS REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2014	REFIXATION	3 578 363	6 496 326	55 %	55 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2014	REFIXATION	750 810	740 421	101 %	98 %	AUGMENTER NOS REVENUS AUTONOMES
TOTAL				15 568 168	29 217 393	53 %	49 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				16 067 907				
Fonds de diffusion				356 491				
Programme d'accessibilité aux arts				593 963				
Services aux producteurs				1 712 733				
Revenus financiers				144 612				
Autres revenus (Ristournes, taxes, échanges, etc.)				1 192 679				
Coûts non liés à la prestation des services								
Fonds de diffusion					1 580 970			
Programme d'accessibilité aux arts					1 270 040			
Coûts récupérés					1 712 733			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 437 598			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				35 636 553	35 218 734			

Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base, du boni annuel lorsqu'il est versé et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du président-directeur général est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES CINQ DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS DE LA SOCIÉTÉ EN 2014-2015

Président-directeur général – Marc Blondeau	182 183 \$
Directeur des finances et de l'administration – Christian Ruel	135 168 \$
Directrice de la programmation – Clothilde Cardinal	132 662 \$
Secrétaire générale et Directrice des affaires corporatives - Geneviève Pichet	126 402 \$
Directrice de la gestion des immeubles – Isabelle Marier	117 703 \$

ASSURANCE COLLECTIVE

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE :
SUIVI DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)	
Action	Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique</i>
Indicateurs	1. Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable 2. Taux d'employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à ses activités
Cibles	1. 80 % du personnel sensibilisé 2. 50 % du personnel ayant une connaissance suffisante de la démarche pour l'intégrer à leurs activités régulières
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Articles dans le journal des employés au sujet du développement durable Promotion de l'événement <i>Une heure pour la Terre</i> Participation à différentes formations offertes sur le DD 100 % des nouveaux employés de l'accueil et des bars sensibilisés au DD

Action 2

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Promouvoir le développement durable auprès du personnel et des clientèles externes (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs)	
Action	Sensibiliser les clientèles externes à l'importance du développement durable (spectateurs, artistes, producteurs, résidents, locataires et fournisseurs de la Place des Arts)
Indicateurs	Taux de personnes rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable
Cibles	75 % des clientèles externes rejoints par la campagne de sensibilisation
Résultats	Incitation à utiliser des traiteurs écoresponsables lors des différentes réceptions tenues à la PdA

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 3

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein de la Société	
Action	Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i>
Indicateurs	État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale de la Société, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre des pratiques d'acquisitions écoresponsables
Cibles	Adoption d'un cadre de gestion environnemental et mise en œuvre des activités pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'amélioration de la gestion des matières recyclables Renouvellement de la certification Niveau 2 Ici on recycle de Recyc-Québec

L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Action 4

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Instaurer des pratiques pour réduire la consommation d'énergie et d'eau potable	
Action	Obtenir la certification BOMA Best – résultat atteint en 2013
Indicateurs	Demande de certification complétée suivant les critères du programme de performance environnementale BOMA Best
Cibles	Certification BOMA Best niveau 2
Résultats	Certification obtenue en 2013

L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

Action 5

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement de la Société	
Action	S'assurer de l'application des critères de développement durable dans les projets de construction, de rénovation et d'entretien des infrastructures
Indicateurs	Critères d'évaluation des documents d'appels d'offres
Cibles	L'intégration optimale des impératifs de développement durable dans la réalisation des travaux
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Application systématique de critères de développement durable dans la gestion des travaux de rénovation et de construction.• Poursuite du projet d'aménagement de l'Esplanade extérieure

L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Action 6

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Respecter le concept architectural original de la Place des Arts et mettre en valeur les œuvres d'art	
Action	Conserver l'architecture originale de certains bâtiments et voir à restaurer les œuvres d'art
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none">1. Intégration réussie des nouveaux projets de construction et de rénovation2. L'état d'avancement des travaux de restauration des œuvres d'art
Cibles	<ol style="list-style-type: none">1. L'enrichissement du complexe culturel de la Place des Arts2. La réalisation de 50 % des travaux de restauration des œuvres d'art
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Poursuite de la modernisation de l'éclairage des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier• Poursuite de la mise en valeur et de la restauration des œuvres d'art

L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Favoriser la participation à la vie collective.

Action 7

OBJECTIF ORGANISATIONNEL	
Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture par les événements et les festivals se déroulant sur son site et dans ses salles	
Action	Privilégier l'accessibilité du grand public à la culture
Indicateurs	<ol style="list-style-type: none">1. Nombre d'activités tenues dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
Cibles	<ol style="list-style-type: none">1. Saisons 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015
Résultats	166 activités tenues dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme en 2014-2015

Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (ci-après appelé « le Règlement ») adopté dans le cadre de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces Lois et le *Règlement* prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs de la Société;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces Lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires;

Considérant que la Société s'est doté d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce code;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

1. Définitions

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

- a) « **Administrateur** » désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;
- b) « **Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein** » désigne le président-directeur général;
- c) « **Comité** » Le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil conformément à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*;
- d) « **Conflit d'intérêts** » toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
- e) « **Conjoint** » comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
- f) « **Conseil** » désigne le conseil d'administration de la Société;
- g) « **Contrat** » comprend un contrat projeté;
- h) « **Contrôle** » ou « **Contrôlent** » désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50 % des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;
- i) « **Dirigeant** » à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
- j) « **Entreprise** » désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
- k) « **Entreprise liée** » désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10 % des droits de vote ou de participation;

- l) « **Personnes liées** » sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liées, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liées au sens du paragraphe 1 l) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

- m) « **Information confidentielle** » toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
- n) « **Loi** » désigne la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
- o) « **Lois** » désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) et la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
- p) « **Premier dirigeant** » désigne le président-directeur général expressément en excluant les Dirigeants;
- q) « **Règlement** » désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;
- r) « **Règlement de régie interne** » désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
- s) « **Secrétaire du conseil** » désigne la personne qui exerce cette fonction.
- t) « **Société** » désigne la Place des Arts de Montréal;

2. Dispositions générales

- 2.1** Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2** Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du conseil.
- 2.3** Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4** Aux termes du présent code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un conflit d'intérêt.

3. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la Loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui, représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

- 3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux Lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
- 3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités.
- 3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.
- 3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens ; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

- 3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

- 3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués aux Administrateurs sont des outils de travail nécessaire à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage ou une rétribution.

Modifié le 28 novembre 2012 : CA 2012-35

- 3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

- 3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.

- 3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.

- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.

- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.

- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.

- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'Information confidentielle non disponible au public.

- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

4. Devoirs et obligations des administrateurs et dirigeants eu égard aux conflits d'intérêts

4. A) PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

- 4.1** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec une loyauté sans partage.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne qui lui est Liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le premier Dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 4.2** L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

4. B) DÉNONCIATION ET ABSTENTION

- 4.3** L'Administrateur, le Dirigeant qui :
- est partie à un contrat avec la Société ; ou
 - a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise ;
- doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question reliée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 4.4** La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :

- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
- suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
- suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
- suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.

- 4.5** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :

- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
- avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
- être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 4.6** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.

- 4.7** Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée de l'Administrateur ou du Dirigeant.

- 4.8** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.

- 4.9** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :

- le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
 - le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, Administrateur, Dirigeant ou contrôleur.
- e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.

4.10 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.

4.11 Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au secrétaire du conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.

4.12 L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance, de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.

4.13 Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le secrétaire du conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.

4.14 L'Administrateur qui est membre du comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

4.C) DISPENSES

4.15 Le présent code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4.16 Le présent code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier Dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la société par lesquelles il serait visé.

5. Application du code

5.1 Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.

5.2 Dans les 30 jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au secrétaire du conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.

5.3 Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.

5.4 Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du secrétaire du conseil.

5.5 Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire du conseil appuie le comité dans cette fonction.

5.6 Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.

5.7 Le Comité doit :

- a) réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du code d'éthique et de déontologie;
- c) assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
- e) traiter toute demande d'information relative au présent Code;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

5.8 Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

5.9 Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.

5.10 Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

5.11 L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- la description de la violation ;
- la date ou la période de survenance de la violation ;
- une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

5.12 Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.

5.13 Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

5.14 Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

5.15 Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité, aux conditions suivantes :

- l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
- l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
- les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ; et
- l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

6. Processus disciplinaire

6.1 Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
- s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

6.2 L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les 7 jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

6.3 Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

6.4 L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

6.5 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

7. Entrée en vigueur

7.1 Le présent Code est entré en vigueur le par résolution du Conseil le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

Annexe 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le secrétaire de la Société :

- Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
 - doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance ;
 - expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'administrateur concerné ;
 - ne transmet pas à l'administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
 - consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
 - extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'administrateur concerné.
- En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un conflit d'intérêts ou une apparence de conflit d'intérêts concernant un administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le Président du Conseil ou avec le Conseil.

Annexe 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

Au terme de l'exercice financier au 31 août 2015, la Société de la Place des Arts enregistre un surplus de 417 819 \$. Au budget, la Société avait prévu un excédent de 775 851 \$. L'excédent enregistré est attribuable à la comptabilisation des revenus de subvention du gouvernement conformément à la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre s-37.01). En appliquant la norme SP 3410 telle qu'interprétée par le Vérificateur général du Québec, la Société présenterait un déficit de 349 049 \$ au lieu d'un déficit budgété de 176 473 \$. Cet écart est principalement attribuable à une perte sur radiation d'actifs de 228 346 \$.

REVENUS

À l'exclusion des revenus de subvention, les revenus autonomes de la Société ont diminué (-2,4 %) par rapport aux résultats de 2013-2014. Le nombre de spectacles en salles est demeuré constant et les revenus de location affichent une légère augmentation. Pour l'ensemble des salles, cette hausse s'élève à 2 % en comparaison à l'année précédente. Malgré de légères baisses de revenus, la hausse s'avère significative pour la Maison symphonique et les locations privées.

Au total, les revenus de billetterie sont en diminution importante par rapport à 2013-2014 (-19,8 %). Cette réduction s'explique par un moins grand nombre de spectacles dans le Programme de production et de diffusion (PPD) en 2014-2015. Plus particulièrement, la Société n'a pas programmé de production comparable à Cirkopolis (novembre 2014).

Les services auxiliaires ont augmenté (9,4 %), notamment en raison de la hausse des revenus de stationnement et de bars. Tant pour le stationnement que pour la consommation de boissons, ces revenus associés à nos spectacles ont connu de belles hausses pour lesquelles le taux d'occupation n'est pas étranger. Par ailleurs, les revenus journaliers de stationnement n'ont pas rencontré les attentes. L'augmentation du tarif quotidien explique cette baisse.

Les revenus de commandites ont augmenté de 10,9 % et s'élèvent à 215 947 \$. Cette hausse s'explique par la mise en œuvre de l'entente avec un nouveau représentant publicitaire et par la valeur de contrats-échanges. Par ailleurs et toujours par rapport à l'année précédente, nos revenus de location commerciale ont augmenté (6,8 %) en raison de l'arrivée de nouveaux locataires.

Les services aux producteurs ne sont budgétés qu'en partie en début d'année puisqu'il s'agit de postes de récupération de coûts. Toutefois, par rapport à l'année précédente, on remarque une légère diminution (-3,5 %).

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 16 067 907 \$ en 2015. La subvention de fonctionnement pour l'exercice s'élève à 2 236 072 \$ et représente 10,25 % des revenus affectés à nos activités d'exploitation, comparativement à 10,8 %

l'année dernière. En contrepartie, nos revenus autonomes représentent 89,75 %, un peu plus que l'année dernière. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations ont légèrement augmenté par rapport aux résultats de 2013-2014.

CHARGES

Dans l'ensemble, les charges de la Société ont augmenté de 1 415 351 \$ (ou 4,2 %) par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique en grande partie par les dépenses de projets en maintien d'actifs ou en résorption de déficit d'entretien non-capitalisables, notamment les coûts du dossier d'opportunité pour le projet d'agrandissement du MACM. Elles ont totalisé 1 137 574 \$. Ce montant a été réparti principalement dans les postes « entretien et réparations des immeubles » en hausse de 24,9 %, et « achats, entretien et réparation d'équipement », en augmentation de 64,4 %.

Le poste « salaires et avantages sociaux » a augmenté de 2,7 % par rapport à l'année antérieure, en lien notamment avec les augmentations salariales conformes à la politique salariale du gouvernement et aux cotisations au régime de retraite.

Le poste « chauffage et électricité » a augmenté de 3,3 % en raison d'un hiver rigoureux qui a fait augmenter la demande en énergie (gaz naturel et électricité) et une nouvelle augmentation des tarifs d'électricité et de gaz naturel.

La Société a réduit ses dépenses dans les postes de « services professionnels » (-57,6 %), de « communications » (-44,1 %) et ce, puisqu'elle a produit un moins grand nombre de productions en 2015 dans le PPD. Par ailleurs, le poste « autres dépenses » (-35,1 %) a diminué de façon significative car les coûts associés au 50^e anniversaire de la PDA n'étaient pas récurrents.

Il importe également de mentionner la diminution des frais financiers associés aux dettes à court et à long terme. Ils sont en diminution (-5,4 %) alors que les dépenses annuelles d'amortissement sont en hausse (8,9 %).

Au 31 août 2015, l'excédent cumulé de la Société est de 8 360 450 \$ alors qu'il était de 7 942 631 \$ à pareille date en 2014.

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ AUX ARTS

Il importe de préciser qu'une contribution nette de 173 447 \$ a été investie dans le Programme d'accessibilité aux arts (PAAA) par la Société. L'ensemble des coûts du PAAA est financé à même les revenus d'exploitation de la Société, mais aussi par une contribution de 280 000 \$ de la Fondation de la Place des Arts. En 2013-2014, cette contribution nette a été de 197 324 \$. Cette année, les coûts annuels ont augmenté (4,7 %) en raison d'un plus grand nombre de productions, dont plusieurs internationales. Toutefois, ce sont les revenus qui n'ont rencontré les attentes (-13,9 %).

SERVICE DE LA DETTE

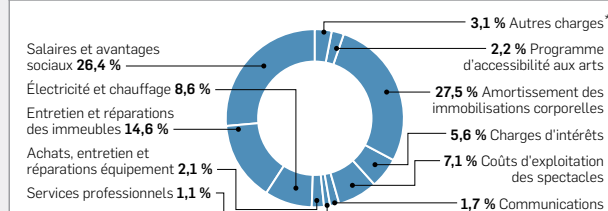
La dette à long terme de la Société au 31 août 2015 s'élève à 49 125 530 \$ comparativement à 50 607 080 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Ces dettes à long terme sont garanties par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et du remboursement du capital à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'exercice où elles sont exigibles et autorisées par le Parlement.

MAINTIEN DE L'ACTIF

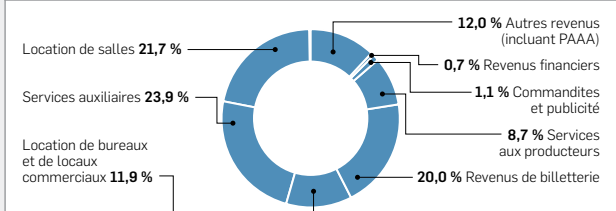
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les édifices en bon état et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours du dernier exercice, les investissements en immobilisations totalisent 16 376 296 \$, une légère diminution par rapport à l'année précédente (17 017 690 \$).

RÉPARTITION DES CHARGES



* Administration générale, assurances et taxes, perte sur radiation d'immobilisations corporelles et autres charges

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES



Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARC BLONDEAU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



CHRISTIAN RUEL
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Montréal, le 18 décembre 2015

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2015, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états

financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

La Société de la Place des Arts de Montréal n'a pas comptabilisé, aux 31 août 2015 et 2014, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société de la Place des Arts de Montréal a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société de la Place des Arts de Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public:

État de la situation financière

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec
 Subventions reportées du gouvernement du Québec
Dette nette
Excédent cumulé

	AUGMENTATION (DIMINUTION) (EN DOLLARS)	
	2015	2014
	85 612 469	79 312 583
	86 413 624	79 346 870
	801 155	34 287
	(801 155)	(34 287)
	(9 855 002)	(10 541 288)
	9 088 134	8 547 162
	(766 868)	(1 994 126)

État des résultats

Subventions du gouvernement du Québec
 Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec
Excédent annuel

OPINION AVEC RÉSERVE

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guyaine Leclerc
GUYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA
 Montréal, le 18 décembre 2015

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2015

	2015 BUDGET	2015 RÉEL	2014 RÉEL
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 4)	15 817 318 \$	15 519 749 \$	15 029 114 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	542 354	548 158	548 158
Location de salles	4 146 795	4 243 556	4 161 962
Services auxiliaires	4 580 458	4 668 294	4 268 473
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 380 579	2 327 145	2 178 316
Revenus de billetterie	3 562 327	3 914 712	4 882 173
Services aux producteurs	1 185 129	1 712 733	1 775 293
Commandites et publicité	180 833	215 947	194 793
Programme d'accessibilité aux arts (NOTE 5)	364 734	313 963	299 959
Contribution de la Fondation de la Place des Arts (NOTES 5 ET 6)	280 000	280 000	280 000
Revenus financiers	185 000	144 612	166 739
Autres revenus	1 290 783	1 747 684	1 843 487
	34 516 310	35 636 553	35 628 467
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	8 481 864	9 298 796	9 055 588
Entretien et réparations des immeubles	4 380 385	5 147 248	4 122 007
Électricité et chauffage	2 561 000	3 027 790	2 932 314
Achats, entretien et réparations équipement	654 157	745 812	453 639
Services professionnels	585 660	370 883	875 648
Communications	613 500	612 822	1 096 094
Coûts d'exploitation des spectacles	2 093 606	2 500 334	2 489 033
Administration générale	285 600	295 442	296 263
Assurances et taxes	267 939	267 802	260 894
Charges d'intérêts	2 280 852	1 989 184	2 103 341
Amortissement des immobilisations corporelles	10 401 496	9 670 287	8 878 020
Programme d'accessibilité aux arts (NOTE 5)	733 050	767 410	777 283
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (NOTE 13)		228 346	5 979
Autres charges	401 350	296 578	457 280
	33 740 459	35 218 734	33 803 383
	775 851	417 819	1 825 084
EXCÉDENT ANNUEL	7 942 631	7 942 631	6 117 547
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 718 482 \$	8 360 450 \$	7 942 631 \$
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 396 144 \$	11 654 443 \$
Créances (NOTE 7)	1 333 547	1 333 297
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	320 164	237 037
Stocks destinés à la revente	68 846	36 461
	17 118 701	13 261 238
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (NOTE 8)	5 977 528	5 536 121
Fournisseurs et frais courus (NOTE 9)	10 014 491	8 675 943
Intérêts courus à payer	424 355	425 600
Emprunts (NOTE 10)	37 608 086	27 487 037
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	19 768 591	20 316 749
Dettes à long terme (NOTE 12)	49 125 530	50 607 080
	122 918 581	113 048 530
	(105 799 880)	(99 787 292)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (NOTE 13)	114 003 206	107 525 543
Coûts reportés des productions	36 255	62 339
Charges payées d'avance	120 869	142 041
	114 160 330	107 729 923
	8 360 450 \$	7 942 631 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 17)**ÉVENTUALITÉS** (NOTE 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



JEAN LAURIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



DANIELLE LARAMÉE
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2015

	2015 BUDGET	2015 RÉEL	2014 RÉEL
EXCÉDENT ANNUEL	775 851 \$	417 819 \$	1 825 084 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(16 376 296)	(17 076 690)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 401 496	9 670 287	8 878 020
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		228 346	5 979
	10 401 496	(6 477 663)	(8 192 691)
Augmentation des charges payées d'avance		(198 667)	(175 247)
Utilisation des charges payées d'avance		219 839	130 978
Augmentation des coûts reportés des productions		(1 774 765)	(1 378 921)
Utilisation des coûts reportés des productions		1 800 849	1 533 356
		47 256	110 166
Augmentation de la dette nette	11 177 347	(6 012 588)	(6 257 441)
Dette nette au début de l'exercice	(99 787 292)	(99 787 292)	(93 529 851)
Dette nette à la fin de l'exercice	(88 609 945) \$	(105 799 880) \$	(99 787 292) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	417 819 \$	1 825 084 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 670 287	8 878 020
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	62 955	64 091
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	228 346	5 979
	9 831 249	10 225 016
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement:		
Créances	(250)	(196 366)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(83 127)	(237 037)
Coûts reportés des productions	26 084	154 435
Charges payées d'avance	21 172	(44 269)
Stocks destinés à la revente	(32 385)	(36 461)
Dépôts - Locations et ventes de billets	441 407	1 012 674
Fournisseurs et frais courus	(1 186 452)	1 604 389
Intérêts courus à payer	(1 245)	(77 937)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	9 016 453	12 404 444
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(13 851 296)	(15 437 123)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	9 768 505	-
Remboursements de la dette à long terme	(11 313 010)	(10 385 612)
Emprunts	10 121 049	12 243 256
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 576 544	1 857 644
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 741 701	(1 175 035)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	11 654 443	12 829 478
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	15 396 144 \$	11 654 443 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 837 542 \$	1 955 764 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	144 612 \$	166 739 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Constitution et objets

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour congés de maladie et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres courus, des salaires et vacances à payer, des ventes de billets et taxes à payer aux producteurs, des intérêts courus à payer, des emprunts et des dettes à long terme de la Société évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les revenus provenant de subventions du gouvernement du Québec sont constatés dans l'exercice lorsqu'ils sont autorisés, que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Ils sont comptabilisés en subventions reportées lorsque les stipulations créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont comptabilisées aux revenus lorsque les conditions du passif sont réglées.

Autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent et sont soumis aux conditions suivantes :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, s'il y a lieu.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour congés de maladie

Les obligations découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les frais directs ainsi que les frais de financement encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses (mineures et majeures)	10 à 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. Révision d'estimation comptable

La Société a mis à jour sa politique de capitalisation et d'amortissement en mai 2015. Elle souhaite mieux refléter la durée de vie utile de ses immobilisations, notamment pour certains types d'améliorations et réparations aux bâtisses. Ainsi, cette révision permet une période d'amortissement des améliorations et réparations aux bâtisses qui peut varier entre 10 à 25 ans selon la nature des travaux effectués. Cette révision est appliquée de façon prospective.

4. Subventions du gouvernement du Québec

	2015	2014
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	2 286 072 \$	2 415 700 \$
Subventions relatives aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	13 233 677	12 613 414
	15 519 749 \$	15 029 114 \$

5. Programme d'accessibilité aux arts

La contribution de la Fondation de la Place des Arts est réinvestie dans la mise en œuvre et la réalisation de séries de spectacles en partenariat avec des programmateurs invités. Le déficit du programme d'accessibilité aux arts assumé par la Société se détaille ainsi :

	2015	2014
REVENUS		
Ventes de billets	299 092 \$	278 988 \$
Autres revenus	14 871	20 971
	313 963	299 959
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	126 805	110 740
Cachets d'artistes, direction artistique et soutien aux programmateurs	313 418	310 308
Coûts d'exploitation	71 265	130 749
Publicité et promotion	255 922	225 486
	767 410	777 283
	(453 447)	(477 324)
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	280 000	280 000
DÉFICIT DU PROGRAMME ASSUMÉ PAR LA SOCIÉTÉ	(173 447) \$	(197 324) \$

6. Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle, tel que décidé par la Fondation et la Société. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au 31 août 2015, l'actif net de la Fondation totalise 1 532 663 \$ (2014 : 1 426 182 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

7. Créances

	2015	2014
Débiteurs	624 691 \$	727 490 \$
Taxes à la consommation à recevoir	708 856	605 807
	1 333 547 \$	1 333 297 \$

8. Dépôts - locations et ventes de billets

	2015	2014
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	4 968 819 \$	4 594 381 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	720 556	684 098
Dépôts de location et autres	288 153	257 642
	5 977 528 \$	5 536 121 \$

9. Fournisseurs et frais courus

	2015	2014
Fournisseurs et autres courus	8 596 493 \$	7 278 781 \$
Salaires et vacances à payer	758 713	864 211
Avantages sociaux à payer et provision pour congés de maladie	659 285	532 951
	10 014 491 \$	8 675 943 \$

10. Emprunts

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations :

	2015	2014
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2014, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 309 170 \$, portant intérêt au taux de 1,30 %	– \$	7 690 435 \$
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 924 765 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	9 716 585	5 058 921
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 110 706 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	10 010 234	3 671 728
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 20 806 000 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	12 358 548	9 659 486
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 039 400 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	2 415 734	1 406 467
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 797 805 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	551 639	–
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 7 098 684 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	1 403 417	–
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 232 814 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	1 151 929	–
	37 608 086 \$	27 487 037 \$

En vertu d'un décret daté du 26 novembre 2014, la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme, et ce, pour un montant n'excédant pas 86 909 730 \$. De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé aux 31 août 2015 et 2014.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunt précité auprès du Fonds de financement, le ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

11. Subventions reportées du gouvernement du Québec

	2015	2014
Solde du début	20 316 749 \$	20 864 907 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Solde à la fin	19 768 591 \$	20 316 749 \$

12. Dette à long terme

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné:

	2015	2014
1,93 % remboursable par versements annuels en capital de 1 068 310 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	3 197 572 \$	4 260 252 \$
4,62 % remboursable par versements annuels en capital de 183 686 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015	183 686	367 372
4,62 % remboursable par versements annuels en capital de 509 834 \$ jusqu'au 31 mars 2016	509 834	1 019 667
4,94 % remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	1 788 172	2 145 806
4,27 % remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2014 et par un versement de 1 028 479 \$ le 1 ^{er} décembre 2015	1 028 479	1 199 893
1,72 % remboursable par versements annuels en capital de 286 175 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	857 007	1 141 776
2,34 % remboursable par versements annuels en capital de 286 993 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017	858 728	1 144 004
2,70 % remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	1 140 585	1 424 648
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	944 319	1 258 935
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	945 652	1 260 713
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	927 251	1 236 181
3,84 % remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	1 133 396	1 511 007
3,71 % remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	4 194 366	5 033 086
2,58 % remboursable par versements annuels en capital de 3 063 992 \$ jusqu'au 15 juillet 2015	–	3 050 950
3,13 % remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	11 065 268	11 711 358
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	11 564 576	12 841 432
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	8 786 639	–
	49 125 530 \$	50 607 080 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit:

2016	9 106 082 \$
2017	7 384 084
2018	7 384 083
2019	4 418 523
2020	4 132 467
2021 et les suivantes	16 956 531
Total	49 381 770 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des billets à long terme contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des billets à long terme. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

13. Immobilisations corporelles

	TERRAINS	BÂTISSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	2015 TOTAL
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	121 340 759 \$	138 001 280 \$	3 980 857 \$	343 126 \$	1 260 246 \$	847 573 \$	2 877 494 \$	276 410 425 \$
Acquisitions	-	2 999 430	12 494 016	433 084	67 839	49 262	184 928	147 737	16 376 296
Radiations	-	709 040	417 909	62 264	13 225	37 908	-	-	1 240 346
Solde de clôture	7 759 090	123 631 149	150 077 387	4 351 677	397 740	1 271 600	1 032 501	3 025 231	291 546 375
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	72 462 975	89 843 768	2 386 266	296 888	1 144 820	637 606	2 112 559	168 884 882
Amortissement de l'exercice	-	2 272 175	6 823 629	252 917	9 555	26 496	109 492	176 023	9 670 287
Incidences des radiations	-	508 739	417 909	62 264	13 225	9 863	-	-	1 012 000
Solde de clôture	-	74 226 411	96 249 488	2 576 919	293 218	1 161 453	747 098	2 288 582	177 543 169
Valeur comptable nette 2015	7 759 090 \$	49 404 738 \$	53 827 899 \$	1 774 758 \$	104 522 \$	110 147 \$	285 403 \$	736 649 \$	114 003 206 \$
Valeur comptable nette 2014	7 759 090 \$	48 877 784 \$	48 157 512 \$	1 594 591 \$	46 238 \$	115 426 \$	209 967 \$	764 935 \$	107 525 543 \$

Au cours de l'exercice financier clos le 31 août 2015, il y a eu des radiations pour les bâtisses, les améliorations et réparations aux bâtisses, l'équipement et les accessoires de scènes, le mobilier et l'équipement de bureau et les autres équipements d'un montant de 1 240 346 \$ (2014 : 2 030 574 \$). Lors de la radiation, l'amortissement cumulé était de 1 012 000 \$ (2014 : 2 024 595 \$), réalisant ainsi une perte sur radiation d'immobilisations corporelles de 228 346 \$ (2014 : 5 979 \$), présentée à l'état des résultats sous le poste Perte sur radiation d'immobilisations corporelles.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 6 214 302 \$ (2014 : 3 689 302 \$) est inclus dans le poste Fournisseurs et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 11 895 668 \$, constitués de 3 996 067 \$ en bâtisses, 7 541 082 \$ en améliorations et réparations aux bâtisses, 109 865 \$ en matériel informatique, 181 003 \$ en logiciels informatiques, ainsi que 67 651 \$ en équipements et accessoires de scène. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque les travaux seront terminés et les immobilisations seront mises en service. De plus, il n'y a eu aucune disposition d'immobilisations au cours des exercices 2015 et 2014.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

14. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale admissible (11,46 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2014).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 817 710 \$ (2014 : 505 860 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 17 403 \$ au cours de l'exercice (2014 : 16 762 \$).

15. Obligations relatives aux congés de maladie et provision pour vacances

Obligations relatives aux congés de maladie

La Société dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations dont les coûts sont assumés en totalité par la Société.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Actuellement, ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Société et sont évaluées selon une méthode actuarielle qui tient compte de la répartition des prestations constituées. La valeur de ces obligations est répartie sur la durée de la carrière active des employés.

Estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 août 2015:

	2015	2014
Taux d'augmentation de salaire nominal à long terme	3 %	3 %
Taux d'actualisation pondéré	2,78 %	3,94 %
Durée moyenne restante de la carrière active des employés	16 ans	13 ans

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Provisions pour congés de maladie et vacances incluses au poste fournisseurs et frais courus

	2015			2014
	MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	332 159 \$	396 484 \$	728 643 \$	681 314 \$
Charge de l'exercice	167 551	250 778	418 329	401 875
Prestations versées au cours de l'exercice	(118 904)	(256 142)	(375 046)	(354 546)
Solde à la fin	380 806 \$	391 120 \$	771 926 \$	728 643 \$

16. Taxes foncières

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), la Société est exempte de taxes foncières. Par contre, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société sur leur territoire respectif, si celle-ci était imposable. La contribution du Gouvernement du Québec se détaille ainsi:

	2015	2014
Ville de Montréal	7 413 551 \$	7 300 107 \$
Ville de Joliette	116 497	116 485
Total	7 530 048 \$	7 416 592 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

17. Obligations contractuelles

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2016 pour des biens et services.

Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit:

2016	57 315 \$
------	-----------

Au 31 août 2014, les versements minimums exigibles totalisaient 126 412 \$.

18. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associé aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2015 est la suivante :

	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 396 144 \$	11 654 443 \$
Débiteurs	624 691	727 490
Total	16 020 835 \$	12 381 933 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La Société investit ceux-ci auprès d'institutions financières réputées. Au 31 août 2015 et 2014, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est faible. La politique de la Société concernant les débiteurs permet de réduire au minimum les risques de mauvaises créances. Par ailleurs, le cas échéant, la Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La Société est d'avis que la provision pour mauvaises créances est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Provision pour mauvaises créances :

	2015	2014
Solde au début	3 583 \$	- \$
Recouvrement de l'exercice	(3 583)	-
Charge de l'exercice	-	3 583
Solde à la fin	- \$	3 583 \$

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et seul un total de 24 603 \$ (2014 : 20 054 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouvrés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2015. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

18. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Au 31 août 2015

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	4 968 819 \$	– \$	– \$	4 968 819 \$
Fournisseurs et autres courus	8 596 493	–	–	8 596 493
Salaires et vacances à payer	758 713	–	–	758 713
Intérêts courus à payer	424 355	–	–	424 355
Emprunts	37 608 086	–	–	37 608 086
Dette à long terme	10 491 098	26 608 353	18 001 046	55 100 497
Total	62 847 564 \$	26 608 353 \$	18 001 046 \$	107 456 963 \$

Au 31 août 2014

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer aux producteurs	4 594 381 \$	– \$	– \$	4 594 381 \$
Fournisseurs et autres courus	7 278 781	–	–	7 278 781
Salaires et vacances à payer	849 952	–	–	849 952
Intérêts courus à payer	425 600	–	–	425 600
Emprunts	27 487 037	–	–	27 487 037
Dette à long terme	11 882 455	27 905 721	17 508 029	57 296 204
Total	52 518 206 \$	27 905 721 \$	17 508 029 \$	97 931 955 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société est d'avis que l'effet serait marginal car ses revenus d'intérêt sont minimes.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, compte tenu que le remboursement est prévu selon l'échéancier.

19. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange conclue entre les parties, ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. La Société a notamment des revenus de location commerciale de 901 774 \$ (2014 : 883 226 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun.

20. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les diffuseurs associés, les festivals, les producteurs, les partenaires de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE *
Les Grands Ballets canadiens
de Montréal *
Opéra de Montréal *

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse *
Société pour l'avancement de la chanson
d'expression française (Sacef) *
Société Pro Musica

FESTIVALS

Festival Bach de Montréal
Festival de musique de chambre
de Montréal
Festival des films du monde
Festival du monde arabe de Montréal *
Festival du nouveau cinéma
de Montréal
Festival international de jazz
de Montréal *
Festival international de la littérature *
Festival international de Lanaudière
Festival international du film sur l'art *
Festival Juste pour rire/
Just For Laughs *
Festival Quartiers Danse *
Festival TransAmériques *
FrancoFolies de Montréal
Montréal en lumière *
Mutek
Virée classique *

PRODUCTEURS

100Lux *
Académie du cinéma et de la télévision
ACREQ - ELEKTRA
ADISQ
Agence OMETZ
Ambiances Ambiguës
ARTV
Association des Orchestres de jeunes
de la Montérégie
Association Fatun Dafa de Montréal
Association sportive et communautaire
du Centre-Sud
Attila Glatz Concert Productions
Attraction Images Productions
Autopoetic Ideas Festival
Avanti Ciné vidéo
Banque Nationale du Canada
Bell Média
Black Chalk Marketing
Blue Skies Turn Black
Canada-China Cultural Development
Association
C'est Juste d'la TV
CFMB 1280 Radio Montreal
Chambre de commerce du Montréal
métropolitain
Choeur Classique de Montréal
Coda Productions
Collège Dawson
Collège Durocher Saint-Lambert
Collège Regina Assumpta
Collège Vanier
Comité Canadien du Centenaire du
génocide des Arméniens
Commission scolaire de Montréal
Concours musical international
de Montréal
Conseil du patronat du Québec
Consulat de la Corée
Desjardins Groupe d'Assurances
générales
Don Jones Productions
Écho Média Productions
École de technologie supérieure
Éditions Infopresse
Équipe Spectra

Ernst & Young
Evenko
Femmes du cinéma, de la télévision
et des médias numériques
Films Gilles Carle
Films Séville
First Capital Realty
Fondation Arts-Études
Fondation de la Société de soins
palliatifs à domicile
Fondation de l'Hôpital général juif
(Hope & Cope)
Fondation Hôpital Maisonneuve-
Rosemont
Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Fondation de la Place des Arts
Fonds de développement de l'ETS
Gestions Patrick Norman
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Analekta
Groupe Phaneuf
HEC Montréal
I Musici de Montréal
Institut du cancer de Montréal
Israel Cancer Research Fund
J&R Affiliates
J.F. Event Management Canada
Jason Michael Paul Productions
Jeunesses musicales du Canada *
JLJ Musik
José Navas / Compagnie FLAK
Joseph Fragale
Jubilation Music Productions
La Maison Simons
La Médiathèque du Design
Le Souk d'Anichka
Les Éditions Matita
Les Productions du Quatrième Mur
Les Productions Son Tambour
Les Productions Sublime
Les Violons du Roy
Media City
Media Transcontinental
Miss Afrique Montréal (Gala culturel
Umfazi)
Montreal Chinese Culture & Arts
Fondation
Morgan Stanley
Musée d'art contemporain de Montréal
National Youth Orchestra of Canada
Orchestre de chambre McGill
Orchestre Métropolitain *
Orchestre philharmonique des
musiciens de Montréal
ORT Montreal
Paquin Entertainment Group
Paul Mercs Concerts
PEO Tours
Polytechnique de Montréal
Portage
Productions 19-2
Productions J
Productions KOSCÈNE
Productions Micheline Sarrazin
Productions Revel
Productions Rubin Fogel
Productions Serge Paré
Productions Traquen'Art
Projets de la Meute
QI Productions (Québec Issime)
Red Bull Canada
Regal Meetings & Events
Résidence Salomon
Simone records
SNC Lavalin
Société de musique contemporaine
du Québec (SMCQ) *
Société de services financiers Fonds
FMOQ
Société générale de production

Société Radio-Canada
Tandem
Tapas at Embrujo
Téléfiction
Télé-Québec
The Consulate General of the People's
Republic of China in Montréal
Troupe artistique Phoenix (Huayun)
de Montréal
TVA ACCÈS
TVA Productions II
Université Concordia
Université McGill
Valérie Clarke
Victor Hugo Uribe
Vidéotron
Voyou - Performance créative
World Beauty Fitness and Fashion
Xenolinguistics Canada

PARTENAIRES ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME

PLACE PUBLIQUE

Amnistie Internationale
Art Souterrain
Brigade Arts-Affaires de Montréal
(BAAM)
Bonsound (Nuit blanche)
Coalition pour l'éducation en musique
Communications-Jeunesse
Compagnie Marie Chouinard
Conseil québécois du théâtre
Fantasia (Nuit blanche)
O Vertigo
SODEP
Springboard
Vision Diversité

SALE D'EXPOSITION

Productions Recto-Verso
(Expo Orphée 21)
Table de concertation du Mois
de l'histoire des noirs
UQAM - Faculté des arts

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

UQAM - Faculté des arts

PRODUCTEURS DE LA SACEF

Alex Lavoie
André Lavergne
Anic Proulx
Aqua Musique
Brass.Art
Brigitte Leblanc
Cachaça Prod
Carolyne Drolet
Charles Alnave Musique
Charlotte Blouin-Arbour
Claude Pineault
Danielle Sylvestre
Danny Boudreau
David Bérubé Musique
David Dufour
David Pelletier
Disques Artic
Dominique Lévesque
Ebmusic / Egide Bélanger
Éditions PM Publishing
Éric Dubeau
Éric Labelle
Francis Bédard-Pétrin
Francis Malka
Geneviève Roberge-Bouchard
Gérard Chagnon
Idée Plus
Inter-Muses Productions
Jacques Rousseau
Jean-Claude Béliveau

Jocelyn Bigras
Kartel Musik
Kay Productions Musique
King Melrose
Le conseil culturel fransaskois
Les éditions AD LITTERAM
Les Productions Dominiq Hamel
Les Productions en Stéréo
Les Productions La Petite Pomme
Les Productions Lenmoha
Les Productions Musicales du
Bouc de Mer
Line Boivin Consultants
Loue Tremblay
Louis-Olivier Desmarais
Lucie Marien
Ludovic Pin
Maiee Music
Marc-Antoine Larche
Marie-Lyne Phare
Marie-Anne Giannatos
Marie-Josée Longchamps
Marie-Michelle Cusson
Martin Pruneau
Mélima Ouimet
Mélodie Rabatel
Michel Charron
M.J. Clement
Monique Paquin
NM Musique
Pasa Musik
Pascal Bureau
Pascal Dufour productions
Pascal Ouandji
Pascale LeBlanc
Pierre Michaud
Production de Spectacle MDL
Productions Belle Lurette
Productions Claire Martin
Productions de l'Au-delà
Productions Martin Leclerc
Quatuor vocal Quartom
Richard Tremblay
Robert Roy consultant
Rodolphe Demers
Rose Bouche
Sarah Cochrane
Slam Disques
Son & musik Canada
Sophie Hartung
Stéphane Longval
Studio ML
Studio Point A
Sylvie Fortier
Théâtre Bluff
Théâtre In Extremis
Théâtre Omnivore
Tryskell communication
Véga Musique
Yvan Bilodeau
ZazoO Rock'n Blues

COMMANDITAIRES ET ANNONCEURS

Cogeco
Naturalizer (Brown Shoe
Canada Retail)
Les Films Séville
Métropole Films
Mazda
Société Radio-Canada
Desjardins
Michel Albin (éditeur)
Espace pour la vie
ARTV
École supérieure de ballet
contemporain de Montréal
ESKA (Eaux Vives Water inc.)
Festival de musique de chambre
Sleeman-Unibroue
Société d'embouteillage Pepsi

LE RAPPORT ANNUEL 2014-2015 DE LA **SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL**
EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS, DU MARKETING ET DES CONTENUS
NUMÉRIQUES | GENEVIÈVE ROSSIER, DIRECTRICE

RÉDACTION DES TEXTES | PATRICE SERVANT

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2015
ISBN 978-2-550-74618-8 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN 978-2-550-74619-5 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2014-2015

LA **SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL**
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200 | TÉLÉCOPIEUR: (514) 285-1968
INFO@PLACEDESARTS.COM | PLACEDESARTS.COM

VERSION IMPRIMÉE | SUR PAPIER ROLLAND OPAQUE 50



place
des arts
.com

